

CAHIER **B**



SUR LES LIEUX DE L'HISTOIRE

par Monique DUVAL



Le parc des champs de bataille a été créé en 1908

La terrasse Grey : lieu privilégié des plaines



Trois amoureux du parc rencontrés au hasard d'une belle journée d'août : Mme Thérèse Girard, plongée dans Balzac son auteur favori, M. Burt Brennan, profitant de sa retraite bien à l'abri d'un soleil trop généreux, Johanne Loubet et sa fillette, Mylène, admirant pour le nième fois le beau paysage de la terrasse Grey.



La terrasse Grey est un des jolis coins des plaines d'Abraham qui n'en manquent pas, on le sait... De jolies fleurs, un motif qui sert de bienvenue aux visiteurs et habitués, le drapeau canadien en haut du mât, un rond-point paisible à voir et à revoir, un coin à venir et à revenir.

« Je viens souvent, pendant l'été, lire ici. J'ai la chance d'habiter tout près et comme je l'apprécie! Québec est si agréable l'été avec ses activités, sa vie intense et surtout ce beau parc... », me dit Mme Thérèse Girard, une fervente lectrice de Balzac dont, justement ce jour-là, elle lisait un des ouvrages de la Comédie humaine.

« Moi, je suis venu au monde, rue Brown. Je viens sur les plaines depuis l'âge de trois ans et j'en ai... 74, c'est donc vous dire si je le connais et si je l'aime notre beau parc », renchérit ce Québécois irlandais à la retraite, M. Burt Brennan, un joueur de golf familier du parasol et de la casquette protectrice des ardeurs du soleil.

« Moi, j'habite Sainte-Foy mais il m'arrive souvent de prendre ma voiture, de venir avec ma petite fille pour le simple plaisir de voir les plaines, le fleuve, les voiliers ». « Moi aussi », ajoute aussitôt la petite Mylène Loubet, 6 ans, « mais moi c'est surtout les caleches et les chevaux que j'aime », précise-t-elle.

Le hasard d'une promenade sur les plaines d'Abraham pourrait me faire rencontrer des centaines de Mme Girard, de M. Brennan, de Mylène et de sa maman Johanne Loubet car, nous Québécois, nous entendons pour reconnaître la chance d'avoir, pour nous, bien à nous, cette immense verdure, cette oasis de détente, de repos.

Il est immense ce parc, couvrant un territoire de plus de 250 acres. Aujourd'hui, pourquoi ne nous arrêtons-nous pas à la terrasse Grey? L'endroit est joli, paisible, la vue sur le Saint-Laurent y est magnifique et ce nom, Grey, nous fait évoquer un personnage historique intéressant.

Si le parc des champs de bataille nationaux est le plus historique de tout Québec et même du Canada puisque le sort du pays s'y est soldé

le 13 septembre 1759 par la célèbre bataille entre les Français de Montcalm et les Anglais de Wolfe, la petite terrasse Grey, toute menue à côté du grand parc, a, elle, sa petite histoire.

Son nom évoque le gouverneur général en poste à l'époque de la naissance du parc tel que nous le connaissons aujourd'hui. Albert Henry Grey fut, en effet, vice-roi de 1904 à 1911 et les archives nous apprennent que sa participation à l'idée de créer ce parc national et d'en faire cadeau à la ville de Québec ce-

« Je viens sur les plaines depuis l'âge de trois ans et j'en ai... 74. »

lébrant son tricentenaire en 1908 fut primordiale.

Digne successeur de Dufferin, Lorne, Aberdeen qui ont grandement favorisé Québec (lord Dufferin n'est-il pas le « sauveur » des fortifications?), le comte Grey dont l'un des ancêtres avait combattu avec Wolfe, ici même en 1759, avait une de son influence auprès du premier ministre Laurier pour créer ce parc.

De ce gouverneur général, on dit qu'il fut le plus actif de tous après la Confédération. Sous son gouvernement furent créées les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Reprenant, avec d'autres moyens, l'idée impériale qu'il s'employa à enraciner dans toutes les classes de la population canadienne, il eut la satisfaction de voir sa politique couronnée de succès lorsque, en 1909, le Parlement canadien adopta sa fameuse résolution de participer à la défense de l'Empire.

Lord Albert Henry Grey mourut à Londres en 1917 à l'âge de 76 ans. Galerie nationale des gouverneurs généraux du Canada.



C'est sous l'influence du gouverneur général Lord Albert Henry Grey que fut créé le parc des champs de bataille, un cadeau que le gouvernement de Laurier a fait, en 1908, à la ville de Québec.

MISE AU POINT

Dans notre annonce publiée dans Le Soleil du 25 août, en pages A-10 et A-11, la mention «CCI BLAZER» ne devrait pas paraître. On aurait dû lire:

BALLES - 22
Long Rifle - boîte de 50
Tre qualité, lubrifiées

1.99
la bte

Autant que vous en voulez



BOÎTE DE 500
17.50

Nous nous excusons de cette erreur.

LATULIPPE

627, rue Saint-Vallier ouest
529-0024

Le chef de police de Rimouski a la permission d'interjeter appel

♦ Trouvé coupable d'agressions sexuelles sur deux adolescentes, Gilles Potvin, le chef de police de Rimouski qui est suspendu de ses fonctions, a obtenu de la cour d'appel, hier, la permission d'en appeler de ce jugement prononcé à Rimouski par le juge Jean-Paul Aubin, en juin dernier.

d'abord fait accueillir la requête d'extension en délai. La cour a ensuite accueilli la permission d'en appeler sur les faits et aussi celle mixte, de faits et de droits.

Les infractions reprochées au chef Potvin se sont déroulées entre janvier et juillet 1984 alors qu'il

était entraîneur de l'équipe de natation « Les Dauphins » de Rimouski et ce, en dehors de ses heures de travail pour la ville. ♦

par Lucien LATULIPPE

Par l'entremise de son procureur, Me Anne Lapointe, M. Potvin a

L'INFORMATIQUE À VOTRE RYTHME



- Cours à temps plein et à temps partiel
- Possibilité d'un ordinateur à la maison
- Possibilité d'aide financière, prêt étudiant, assurance-chômage

PROGRAMMEUR JUNIOR 420-31 (A.E.C.)
PROGRAMMEUR ANALYSTE 420-51 (G.E.C.)

681-0082

2323, boul. Versant nord suite 200 Ste-Foy, Qc G1N 4P4



Parmis du Ministère: 210578

LES RÉSIDENCES CÔTE-JOLIE

Prix à partir de 83 800\$ tout compris

- Avec ou sans garage
- Mur coupe-feu et insolation aux normes élevées
- Terrain aménagé
- Entrée d'auto aspirante
- Regroupement des services optionnels
- À proximité des boulevards de la Capitale et Laurentien
- Unies pour l'habitation immédiate

DAN CONSTRUCTION
MAISON MODÈLE: 623-0112

PORC HACHÉ FRAIS	2.98\$ / lb
HAUT de PATTE DE PORC FRAIS	1.80\$ / lb
LARD SALÉ ENTRELARDÉ	2.93\$ / lb
BOEUF SALÉ SANS OS (CORNER BEEF)	2.66\$ / lb

LA BOUCHERIE
W.E. BÉGIN INC.
500, ST-JEAN — 524-5271
520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE
AVEC PARKING — 529-1331

À VENDRE LAVE-AUTOS

Cause expropriation. À sacrifier: équipements au complet pour cinq lave-autos manuels à 25c. Chauffage, luminaire, etc.

À voir en opération: 626-0577 (rés.)
623-5853 (bur.)

Style mode jeunesse

VESTON

tout coton déstructuré et velours côtelé

Pour hommes et jeunes hommes
Couleurs automnales

TOUT UN PRIX

19.95\$

MODELES:
Simple boutonnage
Poches plaquées
Coupe ample
en font un veston décontracté d'une allure moins formelle

GRANDEURS: P-M-G-XG

PANTALONS Sport

Velours côtelé
Choix couleurs et grandeurs

19.95\$

CHEMISES Sport

100% coton Tons variés Couleurs pastel Manches longues Coupe ample

19.95\$

G.H.

ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY, PRÈS DES CHÛTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BARRIÈRE 2^e ÉTAGE)
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUMÉNILLES ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIÈRE QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL, SUD-OUEST, 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BARRIÈRE
- PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE ZÉLÉRS

L'ACTUALITÉ LOCALE

Aucune perspective de négociations chez Cummins Diesel touchée par une grève

Les négociations entre la multinationale américaine Cummins Diesel, spécialisée dans la fabrication et l'entretien de moteurs diesel fixes et mobiles, et ses 56 employés réguliers de Sainte-Foy et Montréal, en grève depuis vendredi, ne présentent aucune perspective de reprise.

par Gilles ANGERS

Sans contrat de travail depuis le 31 mars, les 21 mécaniciens et commis aux pièces de la succursale de Sainte-Foy ont débrayé, vendredi soir, et dressé un piquet de grève.

Leurs 35 collègues de la succursale montréalaise, membres de la même unité affiliée au Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile, ont fait de même.

« Les négociations sont actuellement au point mort. La partie patronale n'a pas encore donné suite à notre contre-proposition présentée récemment », explique le vice-président de la section de Sainte-Foy du syndicat des travailleurs de Cummins, M. Marcel Landry.

« Nous avons déposé notre offre et nous attendons la réaction syndicale », assure la directrice générale du centre d'assemblage et d'entretien de Sainte-Foy, Mme France Charest, ajoutant que l'arrêt des ac-

tivités à Sainte-Foy n'affecte pas, pour l'instant, le débit des approvisionnements aux clients de Cummins dans l'Est du Québec.

Les techniciens en mécanique et commis aux pièces de Sainte-Foy et Montréal réclament notamment la bonification de leur régime d'avantages sociaux, la sécurité d'emploi et le maintien de la clause d'indexation.

Par ailleurs, ils affirment n'exiger aucune augmentation de salaire. Celle que leur proposerait l'employeur est de 25 cents l'heure pendant les trois années de la prochaine convention.

« Nous voulons seulement que soit appliquée la clause d'indexation des salaires contenue dans la précédente convention. Nos salaires étaient régulièrement indexés au coût de la vie quel qu'il soit », indique le président de la section fi-deenne du syndicat, M. Gaëtan Bilodeau.

Selon M. Bilodeau, les dirigeants de Cummins Diesel refusent désormais de payer toute indexation inférieure à 5 pour 100 et toute part supérieure à 8 pour 100. « Or, le coût de la vie ne dépasse généralement pas 4 pour 100 depuis quelques années », constate-t-il.

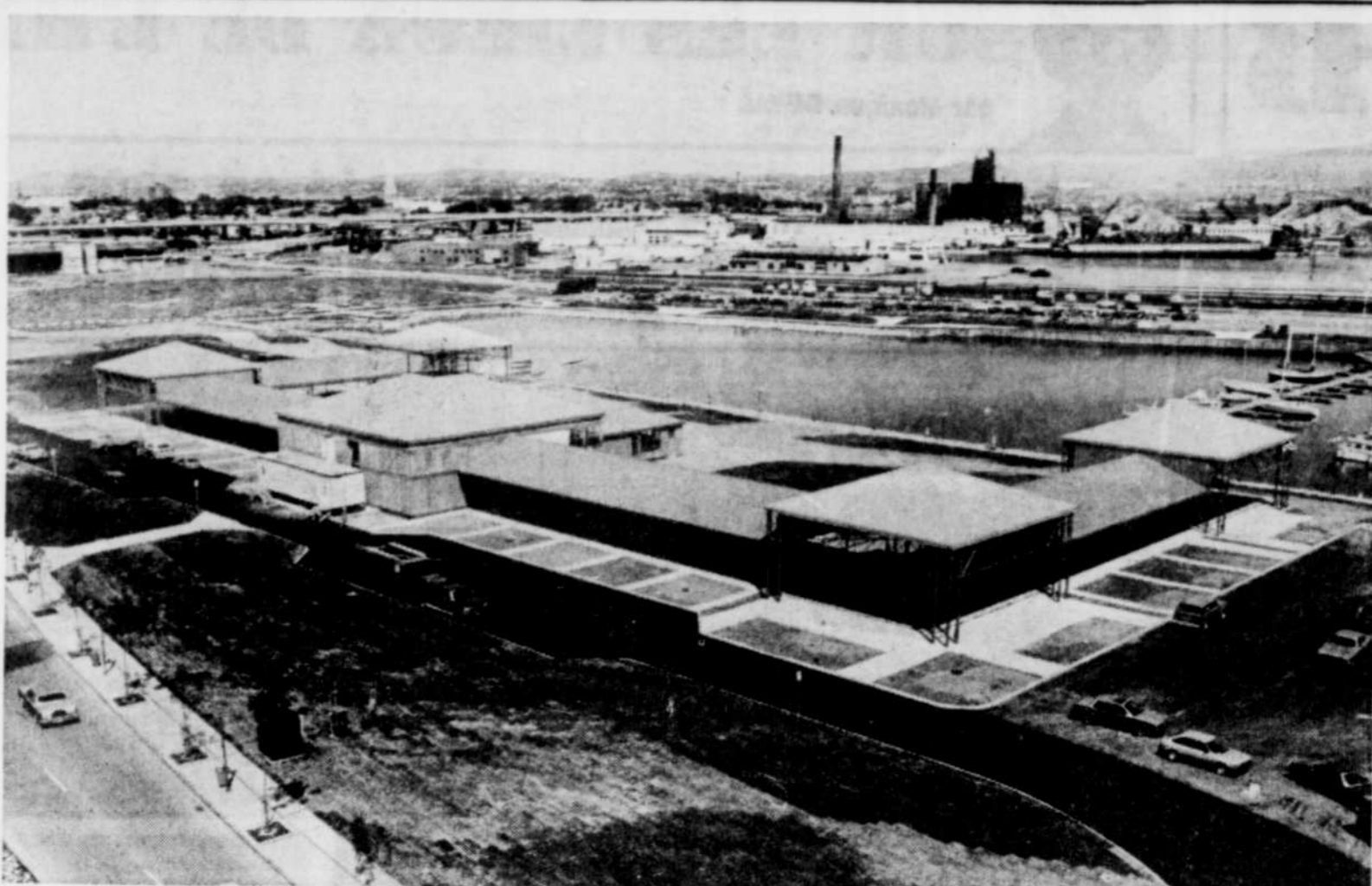
Suivant le syndicat, la partie patronale envisage aussi la suppression de congés, la reclassification de certains travailleurs et l'établissement d'une nouvelle échelle de salaire pour les nouveaux employés.

Les travailleurs en grève déplorent, en outre, la diminution sensible des effectifs de Sainte-Foy depuis plusieurs années en faveur de l'usine de Cornwall (Ont.). C'est pourquoi, ils revendiquent la sécurité d'emploi tandis qu'ils dénoncent l'inexistence d'un régime d'entreprise de pension des employés.

« Pour l'instant, nos clients détaillants de l'Est du Québec n'auront pas à souffrir du conflit. Nous sommes en mesure de les approvisionner en moteurs et en pièces », commente la directrice générale du centre de Cummins Diesel de Sainte-Foy, Mme France Charest.

Pour le reste, Mme Charest s'est retranchée derrière la consigne des dirigeants de Cummins de Sainte-Foy et de Montréal de s'abstenir, pour l'instant, de tout autre commentaire.

Cummins Diesel, rappelle-t-on, est une société spécialisée dans la fabrication de moteurs diesel pour remorques, bateaux, génératrices et autres.



Les horticulteurs aimeraient bien que la ville de Québec installe des feux de circulation à l'angle des rues Saint-André et Saint-Thomas afin de rendre plus facile l'accès au marché public.

Le marché du Vieux-Port satisfait les horticulteurs

Jusqu'à maintenant, les membres de la Coopérative des horticulteurs de Québec semblent satisfaits de leur déménagement du parc Victoria au marché du Vieux-Port.

par Pierre MARTEL

C'est ce que soutient le président de la coopérative, M. Pierre-Célestin Côté, un horticulteur de L'Ange-Gardien.

« Deux mois après le déménagement, on peut dire que ça va bien. C'est certain que ça ira encore mieux quand tous les travaux en cours auront été complétés. De toute façon, c'est meilleur au Vieux-Port qu'au parc Victoria », affirme M. Côté.

Les horticulteurs aimeraient bien que la ville de Québec installe des feux de circulation à l'angle des rues Saint-André et Saint-Thomas afin de rendre plus facile l'accès au marché public. « Nous avons indiqué à la ville que nous aimerions avoir des feux de circu-

lation à cet endroit. Mais, cela entraînerait une dépense de \$30,000 pour cette dernière », explique le président de la Coopérative des horticulteurs de Québec.

Sept jours

Par ailleurs, relativement aux plaintes formulées sur l'absence de plusieurs horticulteurs le dimanche, M. Côté indique que plusieurs horticulteurs trouveraient cela très lourd d'avoir à travailler sept jours par semaine. « Nous ne sommes pas habitués à aller vendre notre marchandise le dimanche. Toutefois, avec le temps, je pense qu'un certain pourcentage de nos membres va se faire à l'idée de se rendre au marché le dimanche. Tout cela va finir par se stabiliser », soutient M. Côté.

Le président de la Coopérative des horticulteurs de Québec ne préconise pas l'utilisation de mesures coercitives pour forcer les horticulteurs à être présents au marché du Vieux-Port sept jours sur sept. « Il faut respecter l'idée de chacun », a-t-il conclu.



Le président de la Coopérative des horticulteurs de Québec ne préconise pas l'utilisation de mesures coercitives pour forcer les horticulteurs à être présents au marché du Vieux-Port, même le dimanche.



Élu président
M. Robert Frigière, directeur général du Hilton international de Québec, vient d'être élu président du conseil d'administration de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Il assumait la présidence par intérim depuis le départ de Jacques Du Sault, en juin dernier.

SUPER VENTE CONFORT

15^e ANNIVERSAIRE

RABAIS DE
10% à 50%
sur tous nos
MATELAS
SOMMIER-CAISSE
ACCESSOIRES



EXPO-QUÉBEC
522-2590



Nos matelas sont reconnus conformes aux normes de la société chiropratique du Québec métro.

PLAN MISE DE CÔTÉ 12 MOIS SANS INTÉRÊT

MATELAS CONFORT

QUÉBEC 1635, boul. H.-Bourassa (angle de la Cardinière) 529-3585	NEUFCHÂTEL Carrefour Neufchâtel 200, de l'Auvergne 843-4131	LÉVIS Place Kennedy 980, rte Kennedy 835-1644	BEAUCÉ M. Jacques Trudel 882-0820	CHICOUTIMI 68, Jacques-Cartier ouest 696-2410	ROBERVAL 750, rue Hébert 275-0426
--	---	---	--	---	--

Couple accusé du vol de \$5,000 de vêtements

Un couple a été arrêté par la police de Charlesbourg, hier, pour avoir cambriolé le magasin Le Grenier Modaprix Inc., situé au 7625, boulevard Henri-Bourassa, et y avoir dérobé du linge pour une valeur de \$5,000.

Les suspects ont été interceptés à Québec, au croisement de la 4^e Rue et de la 3^e Avenue, et tout le butin a été récupéré. Accusée d'effraction et vol, la femme qui est âgée de 29 ans et originaire de la

region de Chicoutimi doit revenir en cour, demain, pour son enquête sur le cautionnement. Son présumé complice, âgé de 26 ans et domicilié à Québec, doit être accusé, aujourd'hui.

PAYEZ EN MARS 1988 SEULEMENT

Achetez une piscine creusée maintenant et payez en mars 1988

- Piscine monocoque en résine
- Renforcée de fibre de verre pour plus de flexibilité et de durabilité
- Sans toile
- Garantie de 20 ans
- Sans dépréciation

SPÉCIAUX sur toutes les PISCINES et ACCESSOIRES en inventaire.



SPÉCIAL BAIN TOURBILLON OU SPA
25% à 40%
de réduction sur tous les bains tourbillons

LE CHOIX PISCINES

Montjoie

1200, Saint-Jean-Baptiste, suite 121
(angle boul. Hamel et Henri IV) 871-3866

Contrat sans appel d'offres, à Saint-Émile Le maire Auclair dit être tombé dans un piège de l'ex-secrétaire-trésorier

Le maire Renaud Auclair, de Saint-Émile, et quatre de ses conseillers municipaux ont rejeté tout le blâme de la décision d'accorder un contrat d'assurance de plus de \$39,704, sans soumission, sur le dos de leur ancien secrétaire-trésorier, M. Daniel Leclerc. Aussi, réclament-ils chacun de leur collègue Jean-Guy Cloutier une somme de \$5,000 en dommages pour un abus de procédure qui aurait porté atteinte à leur réputation.

par Marcel COLLARD

Au début de juillet, dans une requête déposée à la cour supérieure, le conseiller Jean-Guy Cloutier, par son procureur Me Gaston Gamache, demandait que le maire Auclair et les conseillers Miville Cloutier, Michel Abel, Roger Auclair et Gilles Auclair soient déclarés inhabiles à exercer une charge municipale pendant une période de deux ans pour avoir omis de se conformer à l'obligation de recourir à un appel d'offres pour l'attribution d'un contrat entraînant une dépense de plus de \$25,000.

Quelques jours plus tard, le maire et les quatre conseillers répliquaient par une requête de leur procureur, Me Louis Vézina, en demandant que la procédure de M. Jean-Guy Cloutier soit déclarée « frivole » et que des dommages soient accordés pour atteinte à leur réputation.

Le juge Henri Larue rendra sa

décision sur cette réplique de Me Vézina, en même temps qu'il rendra son jugement sur l'action du conseiller Cloutier.

Le maire Auclair, premier témoin appelé par Me Gamache, s'est dit victime d'un « autre piège tendu » par l'ex-secrétaire-trésorier, M. Daniel Leclerc, pour donner des munitions à ses adversaires politiques et visant à le confondre. Il a rappelé que ses relations n'étaient pas très bonnes avec M. Leclerc qui fut congédié avant d'être réintégré dans ses fonctions par une décision de la Commission municipale. Me Gamache a dû interrompre le témoin en s'opposant à cette déclaration qui, a-t-il fait valoir, « avait seulement pour objet d'attaquer la crédibilité de M. Leclerc. »



Le maire Renaud Auclair.

Le témoin a soutenu que le groupe Sobeco avait été mandaté par le conseil, le 3 novembre 1986, pour préparer les documents nécessaires aux soumissionnaires pour préparer les offres publiques. Or, dans l'impossibilité de livrer le travail à temps pour les assurances de l'année 1987, l'entreprise proposa au conseil de prolonger l'échéance des contrats en vigueur.

Encore en poste à ce moment, M. Leclerc aurait affirmé, selon M. Auclair, que la dépense ne dépasserait pas \$25,000, compte tenu du crédit devant être consenti par les assureurs dès l'instant où de nouveaux contrats pourraient être adjugés.

Un représentant du courtier, M. Jean-Claude Pageau, a témoigné que dans de telles circonstances, c'était une pratique courante dans d'autres municipalités d'agir de la même façon.

La présidente de la Ligue des citoyens de Saint-Émile, Mme Lisette Bédard, a dit qu'elle était présente à la réunion du conseil, le 2 mars 1987, quand le conseiller Jean-Guy Cloutier s'est opposé au paiement de la prime d'assurance (avant l'appel d'offres) alléguant que la décision était illégale. Mme Bédard a précisé que le maire Auclair avait tenté de rassurer M. Cloutier en affirmant qu'il avait l'autorisation du ministre des Affaires municipales pour agir de la sorte.

La cause doit se terminer en fin de journée, aujourd'hui.



Les souches des deux érables abattus n'indiquaient pas que les arbres souffraient de dommages sérieux. On les a fait disparaître quelques jours plus tard.

Coupe de deux érables : un citoyen ne le « prend pas »

« Et dire que je m'étais installé là à cause des arbres », lance Jacques Thériault, agronome et fonctionnaire à Agriculture Québec.

par Raymond GAGNE

Au 1065, avenue Bougainville, à Québec, c'est le drame. De retour de vacances et entrant chez lui, Thériault constate avec stupeur que les deux érables à sucre, plus que cinquantenaires, qui répandaient avec profusion leur verdure devant sa maison, avaient été coupés.

L'agronome ne le « prend pas ». D'autant plus qu'il était assuré que ces arbres-là étaient sains. « Il doit y avoir là, quelque part, un fonctionnaire municipal qui a pris une décision sans savoir », s'est-il demandé. Et il partit aussitôt à la recherche du coupable.

Jacques Thériault avait l'impression que quelqu'un, quelque part, avait décidé de s'en prendre systématiquement aux arbres qui contribuent à faire de sa rue l'une des plus verdoyantes de la ville de Québec.

« Ou encore, dit-il, il s'agit

peut-être d'une erreur qu'on ne voudrait, pour tout l'or du monde, ne pas avoir à reconnaître. »

Il a même compté les victimes. « Sur une distance de 600 pieds, dit-il, 11 arbres ont été coupés en 1987 seulement. »

« En plus de défigurer le milieu, ajoute-t-il, c'est une dépréciation économique importante. »

Jacques Thériault reconnaît que le directeur du service des parcs de la ville de Québec, responsable du programme quinquennal de l'entretien des arbres, lui avait offert de le rencontrer pour lui expliquer les motifs qui avaient entraîné l'abattage des deux érables.

« J'ai refusé, a dit l'agronome. Il voulait me convertir à sa thèse à savoir qu'il fallait couper ces arbres. Et je ne peux adhérer à cette thèse. Pour moi, les deux arbres n'étaient pas malades, même si on y remarquait une fissure au tronc et s'ils montraient quelques caries. Le feuillage encore magnifique indiquait clairement que les arbres étaient en bonne condition et pouvaient vivre encore longtemps. »

Et il ajoutait : « Un arbre, c'est un être vivant qui, s'il possède la force voulue, se défend très bien contre ce genre de caries. Le critère de base, la qualité du feuillage indiquait bien qu'ils étaient sains. »

Madeleine Paulin, ingénieur forestier au service des parcs de la ville maintenant, pour sa part, que les arbres étaient sérieusement atteints et qu'on craignait que ceux-ci tombent éventuellement. Des risques sérieux sont reliés à une telle éventualité.

Mme Paulin dit trouver désolant un cas comme celui-là mais persiste à dire qu'il fallait les enlever.

Quant à Jacques Thériault, et même s'il a définitivement perdu ses érables, est bien décidé à poursuivre le débat et à empêcher qu'une telle situation se renouvelle.

Il veut rencontrer le gérant de la ville de Québec, Jacques Perreault, pour en discuter. Il attend son appel et si ce dernier tarde trop, il renouvellera ses appels jusqu'à ce que le gérant accepte la discussion.

L'histoire est donc à suivre.

Le PMB accuse le maire Langlois de Beauport d'être anti-démocrate

À l'instar de leur chef, Me Jean-Paul Michaud, les dirigeants du Parti municipal de Beauport (PMB) trouvent étrange que les représentants de la municipalité se soient opposés à la construction des usines d'épuration bien que le conseil ait voté unanimement pour le projet.

par Gérald OUELLET

Selon le représentant du PMB, M. Fernand Trudel, cela est d'autant plus étrange que le maire Jacques Langlois et sa suite ont changé d'opinion sans revenir à la table du conseil pour solliciter un nouvel appui. « Une fois de plus, c'est un manque de démocratie », affirme M. Trudel.

D'après lui, il est étonnant d'entendre les raisons que le maire Langlois invoque pour justifier sa volte-face. « Les séparateurs statiques tourbillonnaires (SST) n'ont rien à voir avec la décision de construire ou non des usines d'épuration des

eaux usées. Les SST ont pour fonction de régulariser les débits dans un réseau d'égouts municipal en évacuant les trop-pleins dans un bassin de décantation. Ainsi, lors d'une crue subite, le surplus d'eau s'emmagasine dans le bassin et s'évacue dans le réseau régulièrement par la suite.

« C'est cette solution que le PMB privilégiait pour régler le problème de débordement du secteur

Rue Saint-Louis fermée de 6 à 19h

QUÉBEC - La rue Saint-Louis, dans le secteur compris entre l'autoroute Dufferin et la place d'Armes, sera fermée à la circulation, aujourd'hui et demain, de 6h à 19h. Cette mesure temporaire est occasionnée par des travaux d'asphaltage. Durant les heures de fermeture, la circulation automobile en direction du Vieux-Québec sera détournée vers la rue Saint-Jean.

Giffard-Sud, mais le maire et ses pairs ont préféré la réfection d'une partie du réseau combiné et ce sans aucune subvention. »

Aujourd'hui, M. Trudel dit constater que la ville de Beauport, malgré un protocole datant de 1983, est peu avancée dans le dossier du programme EPIC où des subventions de plusieurs millions sont prévues pour les municipalités.

M. Trudel invite le maire à s'informer avant de faire des déclarations publiques, précisant que « Me Langlois aurait eu tout avantage à consulter son collègue de Québec qui a déjà installé un SST dans le secteur de la rue Saint-André, et ce, depuis plusieurs années. Il l'aurait sûrement informé du peu d'entretien que nécessite cet ouvrage. M. Langlois se doit d'agir sans autre délai dans le dossier EPIC, car ses amis du gouvernement font des coupures à tour de bras, et il pourrait perdre des millions en subventions bien qu'un protocole ait été signé depuis longtemps. »



Une station en pleine evolution

Merci à nos

155,300*

auditeurs

Le CHOI du juste milieu

* SOURCE BBM ÉTÉ 1987

Passez un chaud hiver avec

LES ANTI-FRISSENS
CHEZ EATON

25%
DE RABAIS *

sur tous les manteaux d'hiver pour dames à compter du mercredi 2 septembre

* Nous enlèverons 25% du prix étiqueté de tous les manteaux, à l'exception des fourrures, du denim, velours côtelé et des vêtements du rayon des sports.

Achats en personne seulement.

Nouvelle saison
A VOTRE IMAGE

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim:
GILBERT ATHOT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information:
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Un espace de liberté en français

◆ Un soupçon d'audace, un gramme de solidarité, un regard furtif sur de bonnes affaires en perspectives, des discours fleuris sur l'avenir de la langue française, des passes d'armes diplomatiques entre deux pays concurrents, le Canada et la France, sous le regard amusé d'un Québec heureux de parader sur la scène internationale: le Sommet francophone de la semaine prochaine, à l'ombre des murs du Vieux-Québec, offrira tous ces éléments au programme, et bien d'autres.



par
Raymond GIROUX

La population ne verra a priori qu'un spectacle officiel de haut de gamme, des défilés de limousines conduites par des militaires qui auront appris, pour l'occasion, la bonne manière d'ouvrir une porte sans offenser un chef d'État, et des déjeuners et diners officiels offerts par les hôtes de la rencontre. Le risque d'ensevelir l'aspect positif sous les critiques outrées par le coût fort élevé du faste diplomatique existe bel et bien. Le premier Sommet de Paris pouvait passer inaperçu dans une métropole qui en a vu bien d'autres. Mais à Québec, les délégations occuperont tous les grands hôtels, transformeront le cœur de la ville en place forte.

Les mesures de sécurité inhabituelles pour les villes hors du circuit international agacent et dérangent, malgré leur côté essentiel. Le terrorisme ne vise pas le Québec, mais certains pays représentés se révèlent, bien malgré eux, des cibles de premier choix. Il y a là un défi à relever, celui de comprendre les fondements de cette francophonie qui s'élabore sans se laisser aveugler par des agacements momentanés.

Mais qu'est-ce qui fera de ce Sommet un succès, ou comment distinguer par-dessus les grands discours l'échec toujours possible de la rencontre? Il ne faut pas attendre, ni surtout souhaiter, la naissance d'une autre organisation internationale fonctionnarisée. Ni, non plus, la création d'un bloc francophone comme on parle d'une zone de domination soviétique ou d'une aire d'hégémonie américaine.

La francophonie a de multiples facettes. Pour les Québécois, les Franco-Canadiens, les Acadiens, les Français, les Belges ou les Suisses, il s'agit d'une réalité, d'une évidence. La majorité des pays francophones, par contre, n'ont qu'un vernis francophone, parfois volontaire, parfois contraint par l'histoire.

Allier ces deux types d'expériences historiques exige tact et compromis. Le Sommet, comme le soulignait le ministre Gil Remillard en juin dernier, lors de l'étude des crédits de son ministère, doit structurer l'ensemble francophone à partir de la notion de partenariat.

La communauté de langue ne transcende pas d'office les inégalités entre le Nord et le Sud, ne gomme pas les écarts entre les beaux quartiers occidentaux et les bidonvilles de Nouakchott ou de Port-au-Prince. Les impérialismes politique, culturel ou économique, s'ils devaient se pointer avec trop de vigueur, feront échouer l'expérience de façon lamentable.

On pourra en outre s'étonner, voir se montrer fort déçu, si cette entreprise à caractère avant tout humaniste, dans l'esprit de son promoteur original, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, ignorait le phénomène de la violation des droits de la personne dans les trois-quarts des pays participants au sommet, selon les données d'Amnistie internationale.

Si personne ne condamne l'absence de liberté politique au Zaïre ou ailleurs, les emprisonnements sans procès à Haïti et les politiques de déportation suisse, française et bientôt canadienne, c'est que quelque chose ne tourne pas rond. Dénoncer l'injustice peut se faire en termes polis, fort diplomatiques: mais cela doit se faire pour que la francophonie dépasse le niveau du verbiage et se transforme en un espace de liberté. ●

BLOC-NOTES

Le miracle de l'Hôtel-Dieu!

Samedi dernier, à la une du SOLEIL, le journaliste Guy Dubé faisait état du climat de crainte dans lequel vit le personnel infirmier de l'Hôtel-Dieu de Québec, appelé à dispenser des soins spéciaux aux cancéreux traités avec des produits radioactifs. L'appareillage utilisé et des normes de sécurité insuffisantes et mal appliquées peuvent exposer le personnel à certains risques qui ne devraient pas, selon les spécialistes consultés et la CSST (Commission de santé et de sécurité au travail), être écartés de la main.

Hier on apprenait que la «menace radioactive» disparaîtrait bientôt dans le vieil hôpital de la Côte du Palais. La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, débloquent \$640,000 pour permettre à l'institution hospitalière de s'équiper d'une nouvelle unité de curiethérapie.

Manipulation de l'information ou réponse anticipée à un problème identifié depuis longtemps mais que les autorités compétentes n'avaient pas encore pris le temps de solutionner?

Certains milieux ont appris qu'il est parfois utile d'exposer au grand jour une crise dont le traitement par la discrétion n'a pas donné de résultats. Le plus grand risque alors encouru est de n'obtenir qu'une amorce de solution qui sera annoncée publiquement et semblera régler la question.

Dans ce cas-ci, l'alerte est venue d'observations individuelles qui ont été regroupées et ont amené le personnel infirmier à s'alarmer et à interroger la CSST.

Pourtant, un groupe de travail chargé d'étudier l'ensemble du dossier de la radiothérapie au Québec, avait recommandé, en mars 1986, le renouvellement complet de tous les équipements de traitement alors qualifiés de «vétustes et périmés». Malgré un avis favorable à la modernisation du centre de radiothérapie de Québec émis depuis des mois, la ministre n'a donné qu'au début de la semaine, le feu vert final à la décision prise par ses hauts fonctionnaires.

Le risque paraît énorme, étant donné les coûts qu'entraînent les équipements sophistiqués en cause, que l'Hôtel-Dieu n'ait obtenu qu'un demi-miracle dans ce dossier. Et encore une fois, on sauvera les apparences en continuant de faire des vœux pieux pour éviter les catastrophes. ●

Martine CORRIVAUT

AD LIB

Comment mourir en santé

◆ Ça vous est arrivé de téléphoner et de demander:

— Est-ce que Georges est là?

... et qu'on vous réponde:

— Non, il a été enterré la semaine dernière...

C'est pire qu'une erreur de jugement. C'est une erreur de nécrologie. Moi-même, j'étais pas un fervent de la chronique des morts jusqu'au jour où ma bourgeoise y aperçut la binette d'un gars à qui j'avais passé \$200 de main à main...

À partir de ce jour-là, je me suis dit que ça valait la peine d'ouvrir son journal par la fin. Et que, si on veut absolument éviter de téléphoner à des gens qui sont morts, vaut mieux consulter la nécrologie que le botin téléphonique...

Mon père était un fervent de la nécrologie. Il savait que c'était un des meilleurs moyens de



par
Paul LACHANCE

savoir à quel enterrement il devait aller.

D'ailleurs, lui qui n'en manquait pas un, me disait souvent: — Si tu vas pas aux enterrements, personne ne viendra au tien. Et tu seras bien arrangé...

C'est comme ça que j'ai su que, la semaine dernière, Emile avait cassé sa pipe. Au volant de sa voiture. Emile et moi, on se connaissait depuis le commencement du monde. On était pas des amis. C'était mieux que ça. Il me racontait tout. Et souvent plus que ça, tellement il était menteur...

Je pense que, s'il avait pu, il m'aurait raconté qu'il allait se casser la gueule aussi stupidement. Lui qui avait eu toutes sortes d'autres occasions, à l'entendre, de mourir. Comme à la guerre, par exemple, où il n'était jamais allé et où il n'était jamais plus devenu capitaine...

Ça fait qu'en apprenant qu'Emile avait passé, pour une fois, l'arme à gauche, j'ai dit à ma bourgeoise: «Il faut aller au corps.»

— C'est obligatoire, qu'elle a fait. Tu lui dois bien ça. Il t'a tellement empli. Tu mets ta cravate sombre et ta jambe neuve...

D'habitude, on va au salon juste avant les funérailles. Le temps passe plus vite et il y a plus de monde. En plein ce

qu'Emile aurait aimé. Il y a même une bonne femme qui, connaissant sans doute ses goûts, disait à une autre:

— Emile est chanceux quand même, il va avoir un beau soleil pour son enterrement...

À travers la cohue, on a repéré Annette, la veuve, qui se tamponnait le pif d'une main et ramassait les sympathies de l'autre. Et on est allés voir Emile ensemble, comme endormi dans son capitonnage en soie blanche. J'avais l'impression qu'il allait me dire:

— Tu sais, j'suis pas mort pantoute...

— Pauvre Emile, qu'a fait soudain Annette, en reniflant, tu sais qu'il a été bien malade, ces derniers temps. A vrai dire, il a eu juste le temps de se re-faire une santé avant de mourir... ●



Pumbor
LE SOLEIL
27 août 87

LETTRES AU SOLEIL

De l'agro-totalitaire

◆ Les producteurs de lait demandent à l'État de faire colorer la margarine dans le but de «protéger leur marché», parce que «depuis la légalisation de la vente de la margarine... la part du beurre est passée de 100% à 35,6%...». Cette demande est inacceptable et lui donner suite pourrait constituer un précédent malheureux.

La demande pourrait être admissible si elle avait pour but d'éviter une méprise du consommateur ou de prévenir une activité malhonnête des marchands. Tel n'est pas le cas de la margarine. Le produit est bien identifié; il est présenté dans un contenant qui lui est spécifique et ne peut d'aucune façon être confondu avec le beurre.

Comme le contenant de margarine est opaque, la modification de la couleur ne vise pas à atténuer la confusion du consommateur mais plutôt à rendre le produit moins attrayant au moment même de sa consommation. C'est une stratégie déloyale.

La margarine est un «substitut» et donc un concurrent naturel du beurre. C'est un aliment réputé sain, qui fait l'objet d'un marketing honnête et efficace. Il a suivi un processus classique de mise en marché et sa popularité laisse croire que tel qu'il est présentement, il correspond aux goûts et aux désirs des consommateurs.

C'est un produit dont personne ne se plaint, sauf, pour des raisons purement mercantiles, ses concurrents directs. (...)

La démarche est pour le moins abusive. Elle ne demande peut-être pas que l'on peinture le produit concurrent de couleur fécale (quelle générosité!) mais elle vise à le faire altérer par la force pour en diminuer la demande. C'est la stratégie de Lénine: d'abord con-

vaincre puis contraindre. Un marketing de torchage de bras! C'est une première, mais ce n'est pas à l'honneur des agriculteurs d'innover de cette façon et on devrait tout simplement les envoyer paître.

Pour les consommateurs, cette demande est odieuse et contrevenant aux principes les plus élémentaires de notre société. L'État n'a pas à diminuer par décret gouvernemental la qualité d'un produit pour inciter les citoyens à consommer son concurrent de luxe. Il est tout autant le gouvernement des consommateurs que celui des producteurs. (...)

Enfin, l'intervention de l'État dans la concurrence classique que se livrent la margarine et le beurre pourrait constituer un précédent dangereux. En invoquant le même principe, on pourrait dans l'avenir demander aux élus de peindre en caca d'oie les voitures japonaises pour augmenter la profitabilité de l'usine de Ste-Thérèse ou d'altérer l'eau potable pour mousser la vente des eaux en bouteille ou encore de ratatiner les épis de blé d'Inde du Potager Côte pour que les cultivateurs de Neuville puissent faire des profits plus rondelets.

Le présent gouvernement a privatisé Québecair pour laisser jouer les lois du marché dans le transport aérien. Qu'il soit cohérent et qu'il ne vienne pas s'immiscer entre les deux tranches de pain de mon sandwich. ●

Jacques de Guise
Ste-Foy

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin. ●

Ne pas les exclure...!

◆ Le Soleil du 13 août nous rapporte les propos du Père Julien Harvey devant la commission gouvernementale chargée d'étudier les niveaux d'immigration pour 1988. À en croire cet ecclésiastique, les Haïtiens, Cambodgiens, Vietnamiens et Chiliens installés au Québec ne reconnaissent pas les valeurs fondamentales de démocratie, respect de l'ordre et de l'hygiène (sic), promotion de l'égalité de la femme et fait français. Par conséquent, ils sont mal intégrés à la société québécoise et on devrait désormais leur refuser le droit d'immigrer ici.

Mes contacts professionnels et personnels constants, depuis plus de quinze ans, avec de très nombreux membres de ces communautés (des Vietnamiens et des Cambodgiens en particulier), originaires de toutes les couches de la société, m'ont amplement convaincu qu'aux points de vue respect de l'ordre, propreté et ardeur au travail, ils peuvent en remonter à la plupart des Québécois d'origine.

Les recherches que j'effectue depuis 1982 sur les réfugiés d'Asie du Sud-Est au Québec montrent que ceux-ci — les intellectuels y compris — sont prêts à accepter tout emploi quel qu'il soit, plutôt que de vivre aux crochets de l'État.

S'il est vrai que, comme l'affirme le Père Harvey, les niveaux de chômage sont plus élevés chez eux que dans la moyenne de la population, ce phénomène est dû avant tout à la conjoncture économique défavorable et à la non-reconnaissance — par la société majoritaire — de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle. Quant à la soi-disant absence de promotion de l'égalité de la femme, les mêmes recherches ont démontré que ce sont les conditions socio-économiques imposées

aux réfugiés par les Québécois eux-mêmes qui sont à la base d'une subordination accrue de la femme à son conjoint.

La première génération d'immigrants a, certes, des difficultés à s'adapter, et c'est normal, mais l'intégration est loin d'être impossible et en ce qui concerne la seconde génération, née ou scolarisée au Québec, elle est même inéluctable.

Le Père Harvey parlait au nom du mouvement chrétien «Centre de justice et foi». Drôles de chrétiens qui, plutôt que de chercher à améliorer le monde où ils vivent, en promouvant la tolérance, préfèrent véhiculer des préjugés et prêcher la discrimination.

D'un professeur au Département d'anthropologie de l'université Laval... ●

Louis-Jacques Dorais
Ste-Foy

Notre pain quotidien

◆ (...) On nous enfonce dans les dettes, les taxes avec l'inflation, le chômage, les grèves, les quotas, les permis pour travailler si chers aux saintes unions, etc.

Nos dirigeants continuent le pompage de l'argent par les taxes pour le service de la dette en faveur des endetteurs (les banquiers) au lieu de changer les lois de ce mauvais système. (...)

«Changez vos structures économiques», dit notre courageux Saint-Père Jean-Paul II.

Priions pour avoir des hommes qui auront la volonté de changer ce qui doit l'être avant qu'il soit trop tard, c'est-à-dire abolir les permis pour travailler, les quotas dans la production agricole, rendre le système d'argent humain et social. ●

Etienne Giguère
Québec

QUÉBEC

Bourassa reste confiant

♦ Robert Bourassa conserve l'assurance tranquille que l'entente constitutionnelle conclue le printemps dernier, à Ottawa, traversera les vagues d'opposition qu'elle rencontre.

par
J-Jacques
SAMSON



À Ottawa, un comité de parlementaires entend actuellement les témoignages des groupes et des personnes intéressées.

De Pierre Trudeau aux chefs des nations autochtones, on se rend compte que les critiques des accords du lac Meech et de l'édifice Langevin, en mai, sont nombreux.

L'endossement des termes de cette entente ne se fera pas non plus sans difficultés dans plusieurs provinces. M. Bourassa a même senti la nécessité de faire un voyage surprise au Manitoba, en juillet, pour plaider sa cause.

Des problèmes sont à prévoir, plus à l'Ouest, en Alberta, où on exige une réforme rapide du Sénat qui deviendrait à peu près impossible. Par ailleurs, des élections auront lieu cet automne au Nouveau-Brunswick, qui amèneront dans le circuit un nouveau premier ministre, non signataire des ententes d'Ottawa.

L'île-du-Prince-Édouard même montre maintenant des hésitations.

L'importance des oppositions est telle que le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, était prêt, il y a quelques jours, à prendre le pari que les signatures arrachées au petit matin du 1er mai, au bureau de Brian Mulroney, ne tiendraient pas.

Robert Bourassa demeure imperturbable. On ne sentait même pas l'ombre d'une inquiétude dans sa voix, cette semaine, au cours d'un entretien. « Ça peut prendre quelques mois avant que tous aient ratifié l'entente, jetai-il, mais je suis très confiant. »

M. Bourassa est convaincu que le gouvernement fédéral va présenter la résolution à la Chambre des Communes dans les prochaines semaines. (Lorsqu'il dit qu'il est convaincu d'une chose, c'est qu'il sait de façon certaine)

« Je n'ai aucune crainte », lance-t-il.

« On s'est entendu à deux reprises. C'était la ronde du Québec et elle n'avait pas pour but de régler tous les problèmes jusqu'en l'an 2,500. Cette ronde avait pour but de permettre au Québec de réintégrer la constitution canadienne. »

« On voudrait rouvrir cela? » lance-t-il, avec les mêmes intonations d'un Trudeau interrogeant les Québécois sur leur volonté d'abandonner leurs Rocheuses, en 1981.

« C'est la première fois qu'on s'entend, les 11 gouvernements, depuis des décennies. On voudrait rouvrir cela pour régler telle ou telle petite chose? La dynamique est tellement forte pour le retour du Québec dans la constitution que je suis convaincu que ce sera accepté par les autres provinces », maintient-il.

S'il fallait que survienne une obstruction systématique dans une province fâchée du statut de société distincte du Québec, M. Bourassa aurait l'air au Québec du mari cocu.

Arthur pourrait créer un drame diplomatique

Les commentaires incisifs de l'animateur André Arthur sur les participants au Sommet francophone de la semaine prochaine suscitent de l'angoisse au ministère des Relations internationales du Québec. Arthur a suggéré mardi, par exemple, qu'on retrouvait des cannibales parmi les chefs d'État, à majorité africains, qui s'amèneront. « Lucien Bouchard est dans tous ses états » glisse un proche de M. Bourassa. Nous lui (Bouchard) avons suggéré d'aller discuter du sommet en ondes avec lui, à CHRC. C'est la meilleure attitude à adopter en communications. On espère aussi qu'il sera un peu plus modéré durant le sommet », soupire-t-on.

Aux Relations internationales, on dit que « c'est très préoccupant! Ça peut froisser des délégués s'ils tombent un matin sur le 800 AM »

Une proche du ministre Gil Rémillard n'hésite pas à sortir l'argument économique : « Cela peut faire la différence dans l'octroi de contrats importants. Si les représentants d'un pays en négociations pour un gros contrat d'ingénierie entendent un matin des commentaires sur les « nègres » et que ce pays a le choix entre une proposition québécoise et une autre italienne, c'est assez pour faire la différence! »

LE MONDE

Sur les missiles intermédiaires

Washington et Moscou sont bien près d'un accord « historique », dit Reagan

♦ LOS ANGELES (AFP, AP) - Les États-Unis et l'URSS sont proches d'un accord « historique » sur les missiles intermédiaires et Moscou devrait démontrer sa volonté d'ouverture en adoptant un certain nombre de mesures, a déclaré hier le président Ronald Reagan.

Dans un discours sur les relations Est-Ouest qualifié de « majeur » par la présidence, M. Reagan a ajouté que le chancelier Helmut Kohl « avait éliminé l'obstacle artificiel » des missiles Pershing 1-A soulevé par Moscou « à la dernière minute », et a applaudi à cette déci-

sion du chancelier.

« Nous espérons en conséquence que l'Union soviétique démontrera qu'il y a de la teneur derrière la rhétorique qu'ils ont répétée si souvent dernièrement et qu'ils veulent vraiment un accord stabilisant sur les INF, a-t-il dit. Si cela est le cas,

ils iront de l'avant pour satisfaire nos propositions de façon constructive et n'érigeront pas des obstacles additionnels à un accord ».

Un haut responsable de la Maison-Blanche qui a requis l'anonymat a insisté sur le fait « qu'il n'y avait eu absolument aucune pression des États-Unis » sur Bonn à propos des 72 missiles Pershing 1-A dont la tête nucléaire est contrôlée par les Américains.

Le président Reagan s'est félicité de la politique interne de transparence de l'URSS. S'adressant aux dirigeants soviétiques, il a lancé : « Il est temps de montrer un peu de 'glasnost' dans vos affaires militaires. Premièrement, publiez un budget valide de vos dépenses militaires, comme nous le faisons. Deuxièmement, révélez au peuple soviétique et au monde la taille et la composition des forces armées soviétiques. Troisièmement, ouvrez au débat au sein du Soviet suprême les grandes questions de politique militaire et des armements, comme nous le faisons ».

M. Reagan a également lancé un appel aux Soviétiques pour qu'ils donnent d'autres preuves tangibles

de leur volonté d'ouverture en fixant une date pour leur retrait d'Afghanistan, en détruisant le mur de Berlin et en accordant l'auto-détermination à l'Europe de l'Est.

« Sommes-nous vraiment en train d'entrer dans une nouvelle phase des relations Est-Ouest? », a demandé le président en faisant état de ses espoirs en ce sens, mais aussi de ses « craintes et de ses profondes préoccupations ».

Selon un haut responsable de la Maison-Blanche qui a requis l'anonymat, M. Mikhail Gorbatchev a besoin « de pouvoir respirer » afin de réaliser ses changements internes et des progrès dans le désarmement satisfaisaient ses besoins.

Le président Reagan a également réaffirmé sa volonté de continuer à aider les mouvements qui luttent en Afghanistan, en Angola et au Nicaragua contre des régimes pro-soviétiques. Mais « les voies de la paix dans la liberté sont ouvertes, a-t-il dit, si Moscou décide d'arrêter d'imposer ses révolutions ». Il a de nouveau justifié d'autre part le bien-fondé de son Initiative de défense stratégique (IDS, « guerre des étoiles »).



C'est dans ce pénitencier de l'île d'Elbe que huit mutins, sous la direction de Mario Tuti, 40 ans, (médaillon) retiennent encore une vingtaine d'otages et menacent de « faire un massacre » si on ne leur fournit pas un hélicoptère pour s'enfuir.

La mutinerie au pénitencier de l'île d'Elbe

C'est la confusion et l'impasse

♦ PORTO AZZURRO (AFP, AP) - Les mutins de l'île d'Elbe ont libéré hier soir un de leurs 22 otages, un gardien-chef du pénitencier de Porto Azzurro, quelques heures après avoir manifesté leur intransigence en tirant sur un magistrat. Il resterait donc une vingtaine d'otages.

Ainsi, au début de la seconde nuit de tension, 36 heures après le début de la mutinerie, la situation restait toujours confuse tant du côté des détenus rebelles que des autorités.

En effet, selon un communiqué rédigé par les magistrats chargés des négociations et diffusé par les carabinieri, les autorités n'ont pas l'intention de lancer un assaut contre l'infirmerie devenue bastion des mutins, aussi longtemps que la situation dans les autres secteurs de la prison restera « complètement sous contrôle ».

Toujours selon ce document, des informations sur le refus de mettre un hélicoptère à la disposition des mutins sont « dénuées de tout fondement ». Or, ce que le communiqué n'explique pas, relèvent les journalistes sur place, c'est pourquoi cet

hélicoptère n'a pas été fourni aux rebelles, si les autorités, effectivement, ne le leur refusent pas.

Un appareil de la Marine a survolé la prison hier matin et, selon le maire de Porto Azzurro, « un hélicoptère est disponible, mais l'on ne trouve pas de pilote ».

Le texte qualifie de « premier résultat positif » la libération d'un otage et de trois détenus malades qui se trouvaient dans l'infirmerie occupée, sans être considérés pour autant comme des otages. Il passe sous silence les raisons de cette concession des mutins.

Coup de feu

Les carabinieri révèlent que les rebelles ont fait échouer une tentative de rencontre directe (jusqu'à hier soir les négociations étaient menées par téléphone) en tirant un coup de feu sur l'un des deux magistrats présents, le juge romain Domenico Sica, sans l'atteindre.

Les raisons et les circonstances de ce geste demeurent obscures, d'autant plus que la libération des quatre personnes est intervenue moins de trois heures plus tard.

Enfin, le communiqué confirme

le nombre de huit mutins, tout en indiquant au conditionnel que deux d'entre eux se seraient dissociés du groupe par la suite. Il évite de citer le nom du leader du groupe, le terroriste d'extrême droite Mario Tuti.

Tuti, 40 ans, a affirmé hier soir que lui-même et ses complices n'avaient « rien à perdre » et a annoncé un massacre si les autorités ne leur fournissent pas un hélicoptère pour leur fuite.

L'impression qui prévalait hier soir à Porto Azzurro était que les autorités cherchaient à gagner du temps, peut-être dans l'espoir que les tensions entre les mutins finiraient par les rendre plus malléables.

Des troupes d'élite anti-terrorisme étaient toujours stationnées à proximité de la prison. Par ailleurs, on confirmait de bonne source sur place que l'infirmerie avait été transformée en un « piège » par les mutins: quatre otages ont été attachés aux portes-fenêtres et une centaine de bouteilles d'alcool trouvées dans la pharmacie ont été déposées tout autour de la grande salle de manière à provoquer le cas échéant un important incendie.

Afrique du Sud

Les mineurs poursuivent la grève

♦ JOHANNESBURG (AP, AFP) - Les mineurs noirs en grève depuis le 9 août pour obtenir une hausse de salaires ont décidé, de manière « virtuellement unanime », de rejeter une offre faite la veille par le patronat et de poursuivre, jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de cause, une grève qui est d'ores et déjà la plus massive et la plus coûteuse de toute l'histoire de ce pays, a annoncé leur syndicat. Le patronat a pour sa part indiqué qu'il pren-

drait « les mesures nécessaires » pour faire cesser cette grève rapidement, sans fournir de plus amples précisions.

Dans des déclarations à la presse dans la soirée, le secrétaire général du Syndicat national des Mineurs noirs (NUM), Cyril Ramaphosa, a affirmé que « la totalité des adhérents » du NUM dans les mines d'or et de charbon concernées par la grève, soit une quarantaine de mines, avaient décidé de « ne pas

accepter l'offre de la Chambre » des Mines, organisation patronale regroupant les six principales compagnies minières du pays.

La Chambre a réagi peu après par un long communiqué accusant le NUM de ne pas avoir consulté ses adhérents et laissant présager de nouveaux licenciements parmi les grévistes. Les groupes miniers « auront désormais pour objectif de ramener leurs mines à une production normale », précise en effet le texte.

Auparavant, dans un très bref communiqué, l'Anglo American Corporation (AAC), le plus grand de ces groupes miniers, avait, lui aussi, averti qu'il « concentrera maintenant tous ses efforts sur un retour de (ses) mines à une pleine production ».

Cet argument « la nécessité de revenir à une pleine production » est celui que l'AAC a mis en avant pour justifier les ultimatums lancés à 28.000 de ses mineurs, qui ont été sommés de choisir, le plus souvent d'ici à ce soir, entre la reprise du travail ou le licenciement. La semaine dernière, l'AAC avait déjà licencié 6.000 mineurs, justifiant cette décision par le fait que les deux mines qui les employaient n'étaient plus économiquement viables.

Cette offre au syndicat comportait deux volets: un doublement (de 2 ans de salaire à 4 ans de salaire) de l'indemnité versée à la famille en cas de décès accidentel du mineur et un accroissement de la prime annuelle que reçoit chaque mineur au moment de prendre ses congés (équivalente actuellement à au moins 55 pour 100 du salaire mensuel, elle aurait atteint au minimum 65 pour 100).

Entre 210.000 et 340.000 mineurs, selon les chiffres respectifs du patronat et du syndicat, sont en grève dans une quarantaine de mines de charbon et d'or.



Extrémistes nostalgiques

De jeunes supporters de Rudolf Hess versent une larme en chantant le Deutschlandlied (l'hymne national SS). De 500 à 600 personnes, en majorité des extrémistes de droite, se sont rassemblées hier après-midi à l'entrée du cimetière de Wunsiedel, en Bavière, où l'ancien dauphin d'Hitler voulait être enterré. La police ouest-allemande, présente en force, a dispersé la manifestation dans le calme.

Deux embryons congelés donnent... des triplés!

♦ LOS ANGELES (AFP) - Pour la première fois au monde, une femme à qui l'on avait implanté deux embryons congelés est enceinte de triplés, a annoncé un professeur de gynécologie à l'école de médecine de l'Université de Californie, à Los Angeles.

Le Dr Richard Paulson, chef du service de fertilisation in-vitro de cette école, a indiqué dans un communiqué que ce phénomène « est unique parce que la formation des triplés est le résultat de l'implantation de seulement deux embryons congelés ». Il est quasiment certain, a ajouté M. Paulson, « que l'un des deux embryons s'est séparé pour former des jumeaux homozygotes » (vrais jumeaux). « Les probabilités de la séparation d'un embryon en trois sont infinitésimales », a-t-il estimé.

La future mère, une Américaine aujourd'hui enceinte de sept mois et dont l'identité et

l'âge n'ont pas été rendus publics, souffrait de stérilité depuis dix ans en raison de lésions des trompes de Fallope. Les médecins avaient d'abord tenté une opération de fertilisation in-vitro classique, consistant à lui retirer chirurgicalement des ovules et à les fertiliser en éprouvette avec le sperme de son mari avant d'implanter dans l'utérus les embryons ainsi créés.

L'opération avait échoué et les médecins avaient attendu deux mois avant de faire une nouvelle tentative, cette fois avec des embryons congelés, qui devaient être couronnée de succès. La présence de triplés, a conclu M. Paulson, a été vérifiée par une échographie.

Les premières naissances résultant de l'implantation d'embryons congelés avaient été enregistrées en février 1985 à Melbourne en Australie où une jeune femme avait mis au monde des jumeaux.

Marcos: un an de plus aux USA

HONOLULU (AFP) - L'ancien président philippin Ferdinand Marcos, sa femme Imelda et son entourage ont reçu l'autorisation de rester un an de plus aux États-Unis, a indiqué hier un responsable des services d'immigration à Honolulu (Hawaï). M. Marcos, qui vit à Hawaï depuis sa chute en février 1986 et dont le permis de séjour expirait hier, a exprimé par l'intermédiaire d'un collaborateur sa satisfaction pour ce renouvellement. L'ancien président philippin, qui a été accusé de plusieurs tentatives de renversement du gouvernement de Mme Corason Aquino, avait affirmé que les autorités américaines l'empêchaient de quitter Hawaï.

Un martyr catholique par mois

CITÉ DU VATICAN (AFP) - Un missionnaire catholique est assassiné chaque mois dans le monde: ce bilan a été dressé par le cardinal Joseph Tomko, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, dans une interview à la radio italienne. De 1980 à 1985, a précisé le cardinal Tomko, 70 missionnaires ont été assassinés, dans la plupart des cas en raison de leur foi. Soulignant « la recrudescence ces dernières années non seulement de persécutions systématiques dans certains pays du Tiers-Monde, mais encore d'une agressivité et d'une violence qui portent à des assassinats », le cardinal Tomko a conclu: « Il s'agit, en moyenne, d'un martyr par mois ».

Sièges « blancs » à combler

HARARE (AFP) - Le gouvernement du Zimbabwe a présenté hier au Parlement un projet de loi destiné à remplacer les 20 sièges de parlementaires rendus vacants au début de septembre par la suppression des sièges réservés aux Blancs, a-t-on appris à Harare. Selon ce projet, qui a été déposé par le ministre de la Justice, de la Loi et des Affaires parlementaires, M. Edson Zvobgo, les Zimbabweens pourront se porter candidats pour ces postes en recueillant de 10 à 20 signatures sur les registres électoraux du pays. Ensuite, les 80 membres restants qui forment le collège électoral du Parlement éliront leurs nouveaux collègues. Ce projet de loi est considéré comme un moyen pour le gouvernement du premier ministre Robert Mugabe de s'assurer que plusieurs Blancs soient élus, afin de donner à cette minorité puissante économiquement une juste représentation politique.

Le truc n'a pas fonctionné!

BRUXELLES (AFP) - Un jeune homme de 24 ans a été condamné hier en Belgique pour avoir mis son abonnement de téléphone au nom de... son chien, a rapporté l'agence Belga. Par ce stratagème, cet habitant de Blankenberge, sur le littoral belge, espérait ne pas devoir payer les factures envoyées par les PTT belges. L'escroquerie a toutefois été rapidement découverte et le tribunal correctionnel l'a condamné à trois mois de prison avec sursis et à 500 dollars d'amende.

Le dépouillement total

COLOGNE (RFA) (AFP) - Un jeune Allemand de l'Ouest, âgé de 19 ans, a causé un scandale lundi dans la cathédrale de Cologne (ouest de la RFA) en se mettant tout nu dans le chœur du célèbre édifice gothique, a rapporté hier l'agence catholique d'information KNA. L'homme s'est agenouillé comme pour prier, avant de commencer son surprenant strip-tease. Entièrement nu, il a grimpé sur l'autel, s'est agrippé à la croix et a tourné autour « comme un fou » en criant des mots incompréhensibles, ajoute KNA. Après une bagarre avec des gardiens de la cathédrale, le jeune homme a été interpellé par la police. Le parquet de Cologne l'a inculpé de trouble de l'exercice de la religion, trouble de l'ordre public, blessures corporelles, dommages à des biens publics et refus d'obtempérer.

15 DERNIERS JOURS

LE SOLDE QUE VOUS ATTENDIEZ!



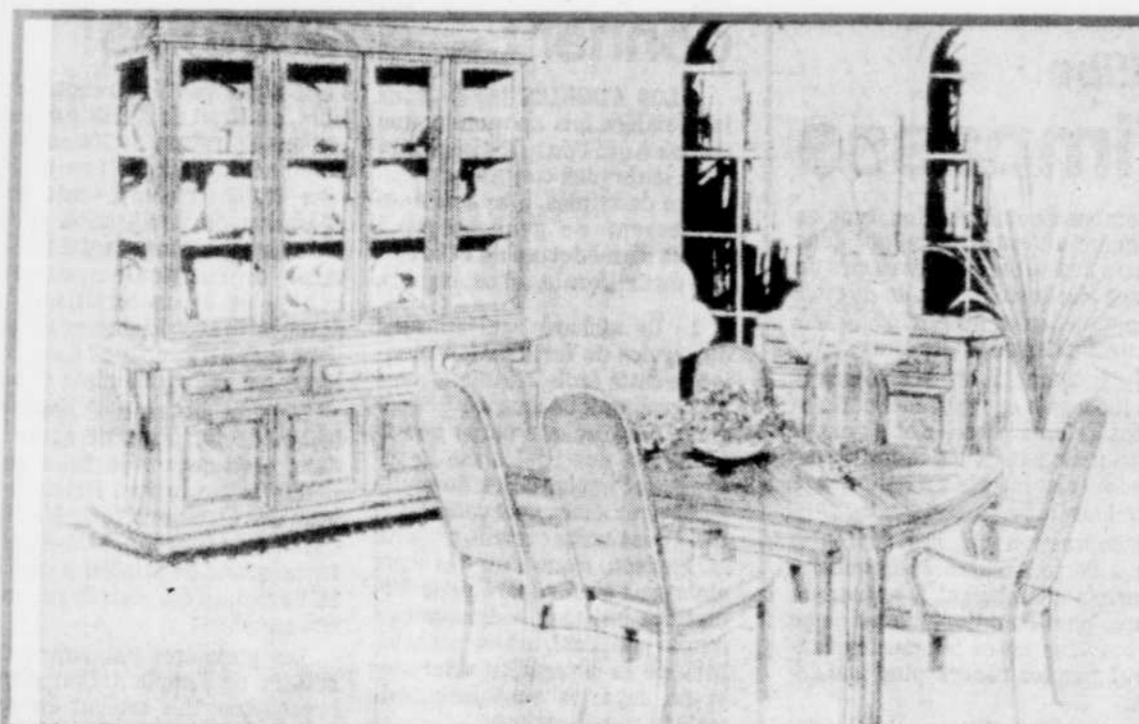
ECONOMISEZ 392\$

Style traditionnel Sklar-Pepler. Tous les coussins de cet ensemble sont de qualité Sklar Plus garantie 10 ans. Le recouvrement du canapé et du fauteuil sont en coton durable traité Scotchgard. La causeuse est recouverte d'un tissu polyester qui s'agence parfaitement au canapé et au fauteuil.

SOFA
RÉG. 1091,88\$
VENTE 699\$
ÉCONOMISEZ 198,00\$

FAUTEUIL
RÉG. 597,88\$
VENTE 399\$
ÉCONOMISEZ 185,00\$

CAUSEUSE
RÉG. 734,88\$
VENTE 549\$ *QUANTITÉ LIMITEE



ECONOMISEZ 1300\$

SALLE À MANGER "SKLAR-PEPLER"

Cet ensemble de salle à manger de Sklar-Pepler possède un style transitoire qui sert de lien entre les arrangements contemporains et traditionnels. Fait en massif et placage de Hickory renforcé de ferrures en laiton, cette salle à manger a toutes les caractéristiques nécessaires qui se prêtent à toutes les occasions, que ce soit pour un buffet ou à un banquet gastronomique.

ENS. 9 PIÈCES
RÉG. 5299,88\$
VENTE 3999\$
ÉCONOMISEZ 292,00\$

RÉG. 1091,88\$
VENTE 799\$
DESSERT EN SUS
QUANTITÉ LIMITEE



ECONOMISEZ 464\$

Mobilier Canapar en chêne solide et placage de chêne. Fini deux tons. Commode triple, miroir, chiffonnier avec portes et tablette réglable et tête de lit format double ou queen.

SET 4 PCES
RÉG. 1663,88\$
VENTE 1199\$

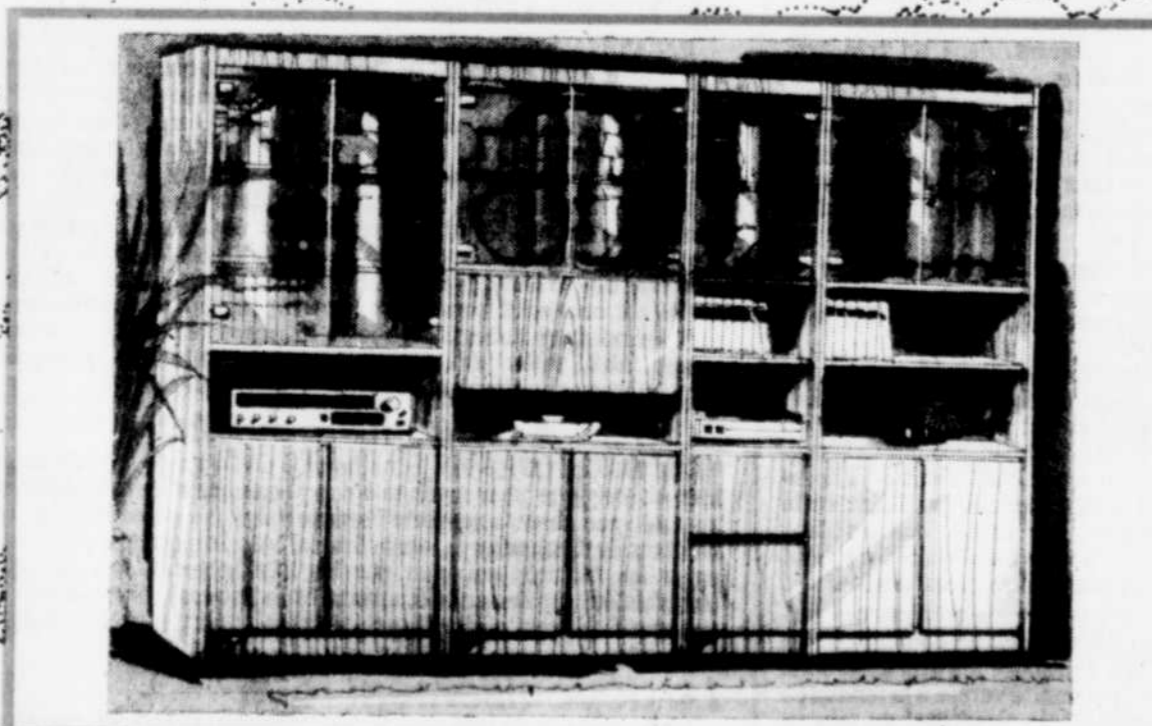
ÉCONOMISEZ 93,00\$
TABLE DE NUIT
RÉG. 332,88\$
VENTE 239\$

2 SUPER-MODES D'ACHAT
ACHAT MINIMAL 750\$ • SI CRÉDIT QUALIFIÉ APPROUVÉ

CHOIX **1** PAS DE PAIEMENT COMPTANT, PAS D'INTÉRÊT, PAS DE PAIEMENT AVANT
le 2 janvier 1988

CHOIX **2** PAS DE VERSEMENT SUR COMPTANT payez en 24 versements consécutifs égaux
6,9%
D'INTÉRÊT ANNUEL

Achat	Coût de	24 paiements de	Total
750,00\$	55,20\$	33,55\$	805,20\$



ECONOMISEZ 125\$

ÉLÉMENTS MURAUX DE LA COLLECTION "BAUHAUS"

Fabrication solide en bois de tulipier naturel avec tiroirs coulissants.

ÉLÉMENT VITRÉ
RÉG. 629,88\$
VENTE 499\$

ÉLÉMENT BAR
RÉG. 629,88\$
VENTE 499\$

ÉLÉMENT VIDÉO
RÉG. 629,88\$
VENTE 499\$

ÉLÉMENT AUDIO
RÉG. 524,88\$
VENTE 399\$



Centre commercial
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

Nouveau cru « hard » pour Michael Jackson

♦ PARIS(AFP) - Attendu depuis cinq ans par des millions de fans, protégé des curieux comme un secret-défense, enfermé au coffre jusqu'au jour J de sa sortie -mardi-, « Bad », le nouvel album de Michael Jackson est enfin arrivé, un cru plus « hard » et plus rock pour un Peter Pan qui veut jouer au « méchant ».

Rarement disque aura suscité tant d'impatience : après le succès monstrueux du premier album, « Thriller » -37,5 millions d'exemplaires vendus dans le monde entier- chacun se demandait si le miracle pourrait se reproduire. Pendant cinq ans, d'innombrables rumeurs ont circulé sur les manies de la star : Michael Jackson vivait en reclus, dormait dans un caisson hyperbare, portait en permanence

un masque sur le visage, devenait invisible, inaccessible.

Finalement, début août, un 45 tours test « I just can't stop loving you », en duo avec Siedah Garrett, apaisait les doutes : il y aurait bien un album, « Bad », qui ne serait dévoilé à la curiosité du monde que le 1er septembre 1987.

Recopié à quatre exemplaires sur des cassettes gardées dans un coffre de la maison de disques CBS et marquées d'un nom de code, interdit de diffusion aux radios et télévisions, « Bad » est cependant en France depuis peu pour quelques privilégiés. Mais dès le 1er septembre, les trente centimètres de vinyl recouverts du nouveau look « moto » de la star -cuir, chaînes, poings serrés, mais teint blafard et maquillage accentué- seront dans tous les bacs à disques : l'album est déjà double disque d'or avant même d'être sorti, grâce aux achats des disquaires.

Le résultat ? Toujours un mélange de morceaux rythmés et de ballades, mais un ensemble beaucoup plus rock, poussant parfois jusqu'au hard. Des arrangements léchés à l'extrême, quelques solos spectaculaires et, toujours, la voix de chat de Michael Jackson avec ses étonnants mialements.

Dix chansons en tout pour cette nouvelle production du grand Quin-

cy Jones, mais onze pour ceux qui marchent au laser : une chanson supplémentaire et inconnue, « Leave me alone », leur sera en effet réservée.

Spectacle annulé

♦ Le spectacle du jazzman Dizzie Gillespie programmé pour samedi soir à l'Agora du Vieux-Port a été annulé en dernière minute hier, à défaut d'un intérêt plus grand du public. En effet, à peine quelques centaines de billets avaient alors trouvé preneurs et les modalités de remboursement seront annoncées plus tard.

POUR MIEUX CONSOMMER...

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

FABRICVILLE

Département complet de décoration

VÉNTIENS STORES P.V.C.
en magasin
36 différents formats
BLANC • IVOIRE • GRIS
Rég. 18\$ et plus **MAINTENANT 6.98\$** et plus

DRAPERIES CONFECTIONNÉES SUR MESURE

ÉPARGNEZ **50%** sur la confection

La plus grande sélection au Canada de **DENTELLE CAFÉ**
Épargnez jusqu'à **30%**

Pour compléter l'aménagement de votre intérieur, laissez nos **EXPERTS** vous aider à décorer.

• CHOIX • SERVICE • ÉCONOMIE

FABRICVILLE Meilleure qualité, meilleurs prix

PLACE LAURIER
651-3489
3e étage sur LA PROMENADE

MARCHE DU JOUR

SPÉCIAUX EN VIGNEUR DU 26 AU 29 AOÛT 1987

<p>Minute Maid JUS D'ORANGE ECONOMISEZ 90¢ REGULIER, PLUS DE PULPE 355 ml OU FAIBLE ACIDITE 295 ml .99 PRIX DU SUPERMARCHÉ 1.99</p>	<p>TIDE NEW! FORTIFIED! COUPON 75¢ COUPON 75¢ DETERGENT A LESSIVE REGULIER OU INODORE TIDE 6 L PRIX SPECIAL AVEC CE BON 2.74 PRIX SPECIAL SANS CE BON 3.49</p>		
<p>Swan PAPIER HYGIENIQUE 2 EPAISSEURS BLANC WHITE SWAN POT DE 8 ROUL. ECONOMISEZ 180 2.59 PRIX DU SUPERMARCHÉ 4.39</p>	<p>Pampers COUCHES JETABLES GRANDEURS AU CHOIX ULTRA PAMPERS 64 ou 96 ECONOMISEZ 600 16.99 PRIX DU SUPERMARCHÉ 22.99</p>	<p>ALASKA CREME GLACEE SAVEURS AU CHOIX ALASKA CONT. DE 2 L ECONOMISEZ 188 1.59 PRIX DU SUPERMARCHÉ 3.47</p>	
<p>COCA-COLA CLASSIQUE NOUVELLE VAGUE OU DIETE OU SPRITE ORDINAIRE OU DIETE BOUTEILLES CONSIGNÉES 6 x 1 litre ECONOMISEZ 416 1.99 PRIX DU SUPERMARCHÉ 6.15</p>	<p>CÔTELETTES DE PORC EMBALLAGE FAMILIAL 13 CENTRES, 3 BOUTS DE CÔTES, 3 BOUTS DE FILET ECONOMISEZ 47¢ 2.19 PRIX DU SUPERMARCHÉ 4.83</p>	<p>BROCOLI PRODUIT DU QUÉBEC GROSSEUR 14 ECONOMISEZ 180 .79 ch. PRIX DU SUPERMARCHÉ 3.79</p>	
<p>CANTALOUPE PROD. DU QUÉBEC GROSSEUR 12 CANADA 11 1.29 ch. ECONOMISEZ 47¢</p>	<p>OEUF CALIBRE MOYEN BRETON LA DOUZAINE ECONOMISEZ 47¢ .97 PRIX DU SUPERMARCHÉ 3.94</p>	<p>LA PERLA HUILE VÉGÉTALE LA PERLA CONT. DE 3 L ECONOMISEZ 180 1.99 PRIX DU SUPERMARCHÉ 3.79</p>	
<p>MCCAIN POMMES DE TERRE FRITES CONGÉLÉES AU CHOIX MCCAIN SAC DE 1 kg ECONOMISEZ 76¢ .99 PRIX DU SUPERMARCHÉ 1.75</p>	<p>AYLMER SOUPE AUX LÉGUMES AYLMER TOMATES ECONOMISEZ 90¢ .87 PRIX DU SUPERMARCHÉ 59¢</p>	<p>OREO BISCUITS PAUSE CAFÉ, FUDGE-O OU OREO CHRISTIE POT DE 450 g ECONOMISEZ 900 1.99 PRIX DU SUPERMARCHÉ 2.89</p>	
<p>NOUVEAU SERVICE Vous pourrez maintenant profiter d'un CLUB FOTOPLUS chez Marché du Jour.</p>			<p>PLACE LEBOURGNEUF 5500 BOUL. DES GRADINS CHARLESBOURG</p>

Des jeunes dessinateurs au poil!

Du 26 août au 7 septembre 1987 à l'Exposition provinciale

Venez admirer les 15 manteaux promus lors du grand concours des jeunes dessinateurs en fourrure du Canada au kiosque 114-115 des marchands de fourrure, Pavillon du commerce et de l'industrie. Coupes audacieuses, agencements subtils, manteaux au poil!

GAGNEZ un manteau de fourrure au poil!

- Remplissez le coupon de participation ci-joint, déposez-le à notre kiosque et gagnez un manteau choisi parmi les 15 manteaux créés par les jeunes dessinateurs (valeur de \$4,000.00).
- Tirage le 7 septembre 1987 à 22h00 à notre kiosque 114-115
- Voir les règlements de ces 2 concours au kiosque.

GAGNEZ un nettoyage de fourrure au poil!

- Remplissez le coupon de participation ci-joint et déposez-le à notre kiosque et gagnez un nettoyage de manteau d'une valeur de \$35.00 (procédé Lusterized).
- 2 tirages par jour pendant toute la durée de l'exposition.

En collaboration avec:

LE SOLEIL 98 FM

et les marchands participants. (Voir la liste au kiosque).

Coupon de participation

Nom: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Tél: _____

À déposer au kiosque 114-115 Pavillon du commerce et de l'industrie à l'Exposition provinciale.

ARTS ET SPECTACLES

Par l'entremise de Téléfilm Canada

Losique est invité à faire partie de l'Association des festivals de films

Le président de Téléfilm Canada souhaite que le Festival des films du monde de Montréal en vienne à adhérer à la nouvelle association canadienne des festivals de films, formée récemment pour regrouper toutes les organisations

par Léonce GAUDREAU

du genre au pays. Des informations laissent croire que le Festival de Festivals, de Toronto, devrait rallier le nouvel organisme au milieu de septembre et il ne resterait alors que celui de Serge Losique à ne pas en faire partie.

Il faut cependant savoir que c'est particulièrement les démêlés entre Québec et Montréal qui ont amené la formation de cette association, mise sur pied par l'ancien directeur du festival de Toronto, Leonard Schein, Jacques Matte du Festival international en Abitibi-Témiscamingue et Claude Chamberlant du Festival du nouveau cinéma et de la vidéo de Montréal qui, on le sait, a des relations tendues avec le festival de M. Losique. Téléfilm soutient de près l'organisation de ces rencontres puisque de cette concertation devait naître des politiques d'attribution de subventions qui lui faciliteraient la tâche.

Interrogé, hier, sur cette question, le président Jean Sirois a affirmé que cette concertation serait bénéfique au cinéma en général.

Une autre version

Sur le sujet délicat de Québec, Me Jean Sirois a affirmé de manière non équivoque que si l'organisation de Québec avait tenu à maintenir son festival, Téléfilm avait les moyens - par un règlement spécial adopté en janvier - d'empêcher M. Losique de « venir à Québec », sans toutefois préciser « s'il aurait effec-

tivement privé celui-ci de subventions » comme le nouveau règlement l'y autorisait. Dans cette histoire, M. Bégin a toujours affirmé que Téléfilm l'avait laissé tomber, ne voulant ou ne pouvant résister à la volonté de M. Losique de s'étendre à Québec.

Me Sirois, qui était membre du conseil d'administration du festival de Québec avant de prendre la présidence de l'organisme fédéral, a déclaré que c'est Bruno Bégin qui lui avait demandé à Cannes de trouver une solution avec Serge Losique.

Selon lui, M. Bégin venait de vendre le cinéma Cartier et les distributeurs de films réclamaient une ristourne plus importante sur les recettes de leurs films, et il fallait de plus régler le problème du déficit (de l'ordre de \$65,000) que son festival avait connu l'année précédente, difficultés attribuées à l'organisation parallèle d'un festival par M. Losique à Québec.

« J'ai donc négocié une entente qui convenait alors à M. Bégin », a ajouté l'avocat québécois en déplorant que M. Bégin affirme que Téléfilm l'a laissé tomber. C'est en fait Téléfilm qui a payé indirectement le

règlement du déficit qu'a effacé M. Losique en s'appropriant les droits du Festival international du film de Québec que M. Bégin avait présidé depuis quatre ans.

Le président de Téléfilm à l'assurance de M. Losique lui-même qu'un conseil d'administration composé de gens de Québec devrait bientôt être formé et que celui-ci, en plus d'embaucher du personnel de Québec, doit organiser des activités spécifiques à Québec qui en ferait un véritable festival et non seulement une sélection du festival de Montréal.

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture et l'installation de feux de circulation au carrefour chemin Ste-Foy et CEGEP Sainte-Foy, en vertu de notre projet 55572, règlement 2879.

Les formules de soumission, plans et devis sont disponibles à la division Gestion et Contrôle des Projets, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy G1V 4E1, tél. 654-4218, moyennant la somme de vingt-cinq dollars (25,00\$) laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions, sur réception des documents de soumission en bonne condition, et ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 14 septembre 1987.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres le même jour.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 25 août 1987.

LE GREFFIER DE LA VILLE RENÉ DAMPHOUSSE

AVIS - TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 157id. du Code Civil du Bas Canada, que Gestion des Berges Inc., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse Populaire Laurier à titre de garantie, par acte daté du seizième jour du mois d'octobre 1986 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 23e jour du mois d'octobre 1986 sous le numéro 1208170.

Date à Sainte-Foy, ce 21e jour du mois d'août 1987.

Caisse Populaire Laurier, 2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, Québec G1V 2L1

AVIS 4e publication:

Avis est donné par la présente de l'intention de présenter au Ministère des Finances du Canada, une requête lui demandant la délivrance de lettres patentes, conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, constituant en corporation la requérante et les personnes qui deviendront par la suite actionnaires ou membres de la compagnie ainsi créée, aux fins de faire des opérations d'assurance. La nouvelle corporation portera le nom de Laurentienne-Vie du Canada, compagnie d'assurance et, en anglais, Laurentian Life Insurance Company of Canada et aura son siège social dans la ville de Québec.

Pour la requérante LA LAURENTIENNE, MUTUELLE D'ASSURANCE,

PAR: Yves Le May, secrétaire

Le 29 juillet 1987.

MUNICIPALITÉ DE ST-ANACLET APPEL D'OFFRES ASSURANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Anaclet de Lessard recevra sous pli cacheté en deux exemplaires au plus tard le 23 septembre 1987 à seize heures au bureau municipal sis au 20, rue de la Gare, St-Anaclet, des soumissions pour le renouvellement des assurances générales de la Municipalité.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés au même lieu, date et heure.

Les cahiers de soumissions peuvent être obtenus au bureau municipal de St-Anaclet.

Les prix indiqués dans les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours à partir de la date du dépôt des soumissions.

La Municipalité de St-Anaclet ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Johanne Ruest, Secrétaire-trésorière

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX Travaux dans les villes de Lévis et Saint-David de l'Auberivière Comité de Lévis Appel d'offres no: 044-3-03-41-02

VILLE DE BEAUPRÉ AVIS DE CONSULTATION AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil Municipal de la Ville de Beaupré, suite à l'adoption des projets de règlements lors de sa séance spéciale du 20 août 1987, tiendra une assemblée publique de consultation le 8 septembre 1987 à 19h30 à la mairie de Beaupré sise à 216, rue Prévost.

Transports Canada Transport Canada Garde côtière canadienne Canadian Coast Guard APPEL D'OFFRES Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant: PROJET: QP-2091

Travaux publics Canada Public Works Canada APPEL D'OFFRES DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux publics-Canada, Chambre 204, 180, Cathédrale, Rimouski (Qué) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée.

Construction de Défense Canada Défense Construction Canada AVIS AUX SOUMMISSIONNAIRES DOSSIER: DV70010 CRD Valcartier (Québec) Construire un merlon de protection autour du bâtiment #21

Canada Société d'énergie de la Baie James PROJET LG 2A APPEL D'OFFRES NO 1LP-650-1-01 EXPLOITATION ET ENTRETIEN DU CAMPMENT LG 2A ET DES UNITÉS DOMICILIAIRES DE LA SEBJ À RADISSON

Transports Canada Transport Canada Garde côtière canadienne Canadian Coast Guard APPEL D'OFFRES LES OFFRES SOUS PLI CACHÉTÉ correspondant au projet dont la liste figure ci-dessous, devront être adressées à:

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE QUÉBEC

De la fraîcheur grâce à deux titres français

♦ MONTRÉAL - Des films représentant la France, on retient deux titres qui ont l'avantage d'être aussi dans le programme de la sélection de Québec. Deux films tricolores qui ont le mérite d'apporter un peu de fraîcheur à l'écran.

Le grand chemin, réalisé par Jean-Loup Hubert, a la particularité de restituer en nous une part de la vie paysanne oubliée à la ville et que le cinéma aborde peu de manière simple.

Film simple mais riche comme la vie qu'il met en récit. Été 1959. Louis (Antoine Hupert), jeune Parisien de 9 ans, se retrouve soudainement plongé dans un petit village de la Bretagne, en vacances forcées chez une famille de campagnards. Il ne tardera pas à découvrir les leçons de vie de la nature, forte, et plus particulièrement auprès de Martine (Vanessa Guedj), légèrement plus âgée mais nettement plus déléguée que lui.

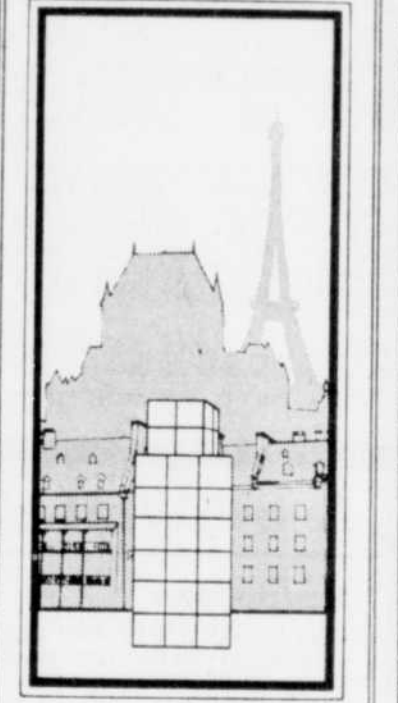
Au tour de ces deux enfants se trouvent Marcelle (Anémone) et le menuisier local Pelo (Richard Bohringer). Et tout autour le village, le curé, le médecin, les vieux et le fossoyeur. Ici, on prend le temps d'enterrer son monde. Avec ce scénario pas du tout compliqué, le réalisateur parvient à brosser un tableau captivant de son monde. Ses dialogues sont d'une succulence qui font plaisir à l'oreille, particulièrement les échanges entre les deux enfants.

Et le jeu des comédiens est imprégné d'un naturel agréable, d'autant plus que Bohringer et Anémone sont toujours justes. La petite Vanessa Guedj rend une Martine qui donne la grande part de riches-



FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL
par Léonce GAUDREAU

INAUGURATION
Paris DE
LUNDI 31 AOÛT



Spectacles, parade, bal musette se dérouleront sur le site, près de la place Royale, à compter de 12h30.

À 17h, M. Jacques Chirac, Premier ministre de France et maire de Paris, et M. Jean Pelletier, maire de Québec, inaugureront officiellement la place de Paris.

UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE À NE PAS MANQUER!



On n'a malheureusement pas le temps et l'espace pour s'étendre sur *L'été en pente douce* de Gérard Krawczyk, sauf pour dire que cette adaptation d'un roman de Pierre Pelet respecte le genre habituel des séries *Fleuve Noir*.

Cette fois-ci, il s'agit d'un petit village du sud de la France, paisible et enveloppé de tous ces comportements humains qui font la richesse de ces petits mondes. La vie prend un saveur particulière lorsqu'un villageois (Jean-Pierre Bacri) s'installe dans la maison familiale désertée par la vieille, morte, où vit encore son frère (Jacques Villeret) un peu fêlé de la boule. Il y plante un beau milieu Lilas (Pauline Lafont), une Marilyn Monroe qui excite tous les hommes du village. Deux garagistes joués par des acteurs connus complètent le tableau, soit Guy Marchand et Jean Boise.

Le réalisateur réussit avec, encore là, peu de moyens, à nous surprendre agréablement en faisant un film qui sent le bon air d'un western américain anti-hollywoodien. Les dialogues sont nettement moins forts que le précédent mais il y a dans la mise en scène et le jeu des comédiens un détachement qui vient à plaisir.



«Le grand chemin», un film français réalisé par Jean-Loup Hubert

Jouissances PALMIERS 2e film
PROFESSEUR D'AMOUR
DES 13h40
MIDI-MINUIT
252, St-Joseph est
527-2828

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

ROBOCOP VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	LES HOMMES DU CANYON LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE PLACE CHAREST
LE PRÉDATEUR <i>Mannequin</i> VERSION FRANÇAISE LE PARIS	JACK NICHOLSON LES SORCIÈRES D'EASTWICK PLACE CHAREST
TUER N'EST PAS JOUER VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	Le frère ANDRÉ PLACE CHAREST
Dirty Dancing VERSION ORIGINALE PLACE CHAREST	POLICE ACADEMY 4 VERSION FRANÇAISE CANADIENNE LE BRAS DE FER
LE SECRET DE MON HARRY VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	L'INTERESPACE VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST
Crocodile DUNDEE VERSION FRANÇAISE LE PARIS	MONSTER SQUAD VERSION ORIGINALE LE PARIS
TOP GUN VERSION FRANÇAISE LE PARIS	Les exploits d'un jeune Don Juan LE PARIS

Offrez-vous une VRAIE SORTIE

FERRIS BUELLER GALERIE CAPITALE 2501 Boul. des GALERIES 626-7455	rose bonbon "PRETTY IN PINK" Fems: 13h30, 17h20, 21h30, Rose: 15h30 et 19h30
LES 2 CHEFS-D'OEUVRE REUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME JEAN de FLORETTE de MARCEL PAGNOL Jean: 19h00 Manon: 21h20	MANON des SOURGES de CLAUDE BERRI d'après l'oeuvre de MARCEL PAGNOL Jean: 19h00 Manon: 21h20
WALT DISNEY 12h35, 14h15, 15h55, 17h30 BLANCHE NEIGE et les 7 Nains GALERIE CAPITALE 2501 Boul. des GALERIES 626-7455 Prix spéciaux: Adultes: 14-17 ans: 3,50\$ Enfants: 3\$	ELIOT NESS vs AL CAPONE LES INCORRUPTIBLES Version Française de "THE UNTOUCHABLES" 13h30, 16h00, 18h30, 21h00 En collaboration avec: Newmarket City 960
THE LIVING DAYLIGHTS (Laissez-passer non valides) PLACE QUÉBEC 5 PLACE QUÉBEC 626-4524	JAMES BOND 007 Version originale En sem.: 18h10 et 20h50 DERNIER JOUR
MADONNA GRIFFIN DUNNE Version originale 12h45, 14h50, 16h55, 19h00, 21h05 STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592	Who's That Girl WB

Surprise, sur prise!

Marcel Béliveau
Le dimanche 20h
UNE FOIS PAR MOIS

QUEBEC SUPER CABLE 2 13 CFAP-TV

Télévision Quatre Saisons
ON GRANDIT ENSEMBLE

TOUCHSTONE présente pour la SAISON ESTIVALE

ADVENTURES IN BABYSITTING
Version originale
12h50, 14h55, 17h00, 19h10, 21h20.
ZOMMEX DOLBY STEREO
STE-FOY
2500 Boul. LAURIER 656-0592

MONEY CAN BUY POPULARITY BUT IT... CAN'T BUY ME LOVE
13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30
VERSION ORIGINALE
STE-FOY
2500 Boul. LAURIER 656-0592

C'est un sale boulot, mais quelqu'un doit le faire!
RICHARD DREYFUSS
EMILIO ESTEVEZ
STAKEOUT
VERSION ORIGINALE
PLACE QUÉBEC
5 PLACE QUÉBEC 626-4524
En sem.: 18h40 et 21h10.
(Laissez-passer non valides!)

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canardière, 661-8575). Bras de fer (4). 19h35. Académie de police no 4 (6) 21h15. G. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$3, moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Tuer n'est pas jouer (4). V.F. de The Living Daylights. 13h15, 16h15, 19h00, 21h40. Cinéma 2: programme double: Harry et les Henderson (4) 15h, 19h35. G. Le secret de mon succès (4) 12h45, 17h10, 21h45. G. Cinéma 3: Dirty Dancing (4). v.o.a. 12h15, 14h25, 16h40, 19h, 21h15. G. Cinéma 4: Les sorcières d'Eastwick (4) 13h30, 16h30, 19h20, 21h50. G. Cinéma 5: Robocop (3). v.f. 12h55, 15h05, 17h15, 19h35, 21h45. 14 ans. Cinéma 6: La folle histoire de l'espace (5). 12h45, 14h50, 16h55, 19h15, 21h30. Cinéma 7: Le frère André (4). 13h45, 15h45, 17h40, 19h45, 21h45. Cinéma 8: Inter Espace (4). V.F. de Innerspace. 13h55, 16h40, 19h30, 21h50. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 étudiants 14-17; \$3, âge d'or et enfants moins de 14 ans. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Le secret de mon succès (4) 12h15, 16h45. La Storia (3) 12h30, 20h45. Angel Heart (3) 14h30, 19h. Laputa (3) 15h15, 19h. Radio

Days (3) 17h. Platoon (3) 21h15. Prix d'entrée: \$4; \$2,50 50 ans et plus et moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (540) des Galeries, 628-2455). Salle 1: Blanche-Neige et les sept nains (-). 12h35, 14h15, 15h55, 17h30. Jean de Florette (3) 19h. Manon des Sources (2) 21h20. Salle 2: Le fic de Beverly Hills no 2 (4). 12h45, 14h50, 17h, 19h05, 21h15. G. Salle 3: Les Incorruptibles (3). 13h30, 16h, 18h30, 21h. 14 ans. Salle 4: programme double: Ferris Bueller (4) 13h30, 17h20, 21h30. Rose bonbon (4). 15h30, 19h30. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 14-17 ans; \$3 enfants et âge d'or. * Prix spécial pour film pour enfants: \$3,50 adultes et 14-17 ans; \$3 enfants.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Tuer n'est pas jouer (4) (v.f. de The Living Daylights) 19h30, 21h55. G. Salle 2: Inter Espace (4) (v.f. de Innerspace) 19h30, 21h45. G.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Jouisance sous les palmiers (-). 13h40, 16h15, 18h50, 21h30. Professeur d'amour. 14h55, 17h35, 20h10. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Le prédateur (5). 13h45, 17h25, 21h10. Mannequin (5). 15h45, 19h30. 14 ans. Salle 2: Crocodile Dundee (4). v.f. en matinée: 16h, en soirée: 21h15. Top Gun (5) v.f. en matinée: 16h, en soirée: 21h15. G. Salle 3: Les exploits d'un jeune Don Juan (5) 13h, 15h, 17h, 21h. 14 ans. Munster Squad (5). v.o.a. G. 19h. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 pour les 14-17 ans; \$3, âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Stakeout (4) 18h40, 21h20. 14 ans. Laissez-passer non valides. Salle 2: Living Daylight (4) 18h10, 20h50. Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 14-17 ans pour chaque salle; \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinemas Unis seulement.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Adventures in babysitting (4). 70



Le percussionniste et chanteur Malien Yaya Diallo est au Grand Dérangement pour trois soirs.

mm. Dolby stereo. 12h50, 14h55, 17h00, 19h10, 21h20. G. Salle 2: Can't buy me love (-) 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30. G. Salle 3: Who's that girl (4). 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour les 14-17 ans; \$3, pour les enfants et âge d'or.

CINE-PARC BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1: Le Flic de Beverly Hills (4). Teen Wolf (6). Ecran no 2: Le secret de mon succès (5). Harry et les Henderson (4) G. Ecran no 3: Platoon (3). Sauvage et dangereuse (-). G. DE LA COLLINE (831-0778). Ecran no 1. Le Temple d'or (6). Paiement Cash (-) Ecran no 2. Teen Wolf (6). Ferris Bueller (4). 14 ans. G. Ven. sam. dim.: Ouverture à 19h. La projection est au crépuscule. Prix d'entrée: \$5; \$1, pour les enfants de 6 à 13 ans; gratuit pour les 5 ans et moins.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE QUÉBEC

La projection des films aura lieu au Cinéplex Charest 1, 2, 3 et 5 et à Place Québec 1 et 2 sauf pour la soirée d'ouverture de ce soir qui se tient au Grand Théâtre. Prix d'entrée: \$4; ce soir \$6. Le poster est également disponible au coût de \$6. Les billets pour ce soir sont disponibles dans le réseau Bille-tech. Pour les autres films prévus au festival, les billets se vendent à compter de 11h aux guichets de Place Québec et 11h30 à Cineplex.

Aujourd'hui: 20h00: Un Zoo la nuit (3) Canadien (Québec) 1987. Drame de moeurs écrit et réalisé par Jean-Claude Lauzon. Avec Gilles Maheu, Roger LeBel, Germain Houde. Lorsqu'il sort de prison en liberté provisoire, Marcel retrouve son père et décide de réaliser une des lubies de ce dernier: aller à la chasse avec son fils.

L'UNIVERS LITTÉRAIRE FRANCOPHONE

Aujourd'hui: Ce soir 19h30: Institut Canadien, 42, St-Stanislas, Québec. Lecture publique avec M. Massa Makan Diabaté, auteur et grio malien. Librairie Pantoute, 1100 rue St-Jean.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

LA GRANGE WESTERN, 434, route 138, St-Augustin, Québec. Ce soir, demain et samedi 20h30. La Troupe pour le plaisir présente J'comprends pas avec Réal Cantin, Monique Dutil, Line Paradis et Jean-Baptiste Lepine. Adm.: \$6,50. Rés.: 872-2691. Inf.: 878-3194. Se termine sam.

THÉÂTRE LA FENIÈRE, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-1424. Un cheveu sur la soupe de Jean Dalgé. Avec Johanne Bolduc, Jean-François Gaudet, Benoit Gouin, Lisette St-Gelais et Michèle Sirois. Mise en scène de Michel Gariépy. Mar. au dim. 20h30. Relâche le lundi. Billets: \$12, mar., merc., jeu. et dim.: \$14, ven., sam. Se termine le 6 septembre.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE, Parc du Bois de Coulonge, Sillery. Rés. et inf.: (418) 681-0088 et 681-4679. Fanny de Marcel Pagnol. Avec Clairette, Marjorie Smith, Simon Fortin, François Cartier, Jack Robitaille, Jean Turgeon, Dominique Briand et Pierre Potvin. Mise en scène de Jean-Yves Laforce. Mar. au ven. 20h. Sam. 19h et 22h. Billets: \$12 et \$14. Se termine samedi.

THÉÂTRE LA POMME, 630 route 365 nord, Neuville. Rés.: (418) 876-2973. Chante-moi... pas la pomme, revue musicale de Paul Berval et Claude Binet. Avec Paul Berval, Michelle Fontaine, Claude Ouellet-Garon, René Boutet, Jean-François Lapointe, Christiane Farley, Louis Larouche, Daniel Marcoux et François Bernatchez. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets: \$11, du mer. au jeu. \$13, ven. sam. Groupes: prix spéciaux. Se termine le 5 septembre.

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL, Au centre communautaire St-Michel, 129 route 132, en face du poste de pompier. Rés.: (418) 884-3344. La grande opération ou quand les rêves refusent de mourir, de Jean-Raymond Marcoux. Avec Michel Laperrière, Nicole Leblanc, Roger Léger et Lucie Routhier. Mar. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Dim. 19h. Relâche lun. Billets: \$15. Groupes: prix spéciaux. Se termine le 5 septembre.

THÉÂTRE PAUL-HÉBERT, St-Jean de l'île d'Orléans. Sur le terrain du Manoir Mauvide-Genet juste avant le village de St-Jean. Rés.: 829-2202. Possibilité de forfaits-souper-théâtre. Rés.: (418) 828-2275. Le bourgeois gentilhomme de Molière. Avec André Montmorency, Marie-Christine Perreault, Léo Munger, Jean-Jacqui Boutet, Roland Lepage, Louis Fortin, Jacques Leblanc, François Dupuis, José Luis Thenon, Marie-Dumas, Marie-Ginette Guay, Richard Theriault, Jacques Baril, Paul Allard, Francine Poitras, Michel Cervant, André Boutet et Harold Rheaume et les danseurs de Danse Partout. Mise en scène de Guillermo de Andria. Mar. au sam. 20h30. Relâche lun. Billets: \$15. Groupes: \$13. Se termine samedi.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, St-Pierre de l'île d'Orléans. Rés.: (418) 828-9530. L'enfant en pénitence... une création de Felix Leclerc. Spectacle conçu et mis en scène par Alexandre Hausvater. Avec Jocelyn Berubé, Sophie Faucher, Frédérique Bedard et Benjamin Lemieux. Mar. au sam. 20h. Billets: \$15. Se termine samedi.

ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis. Rés.: 833-8831. Quand l'amour fait l'amour. Textes de André Jean, Louis Saia, Claude Meunier.

Clémence Desrochers et Yvon Brochu. Mar. au sam. 20h30. Billets: \$10, du mar. au ven. \$12, le samedi. Groupes: prix spéciaux. Se termine demain.

MUSIQUE

LE TRIU DU MOULIN avec Lise Paradis, soprano, Alfred Marin, accordéoniste et Johan Van Veen, contrebassiste. Jeu. au dim. 19h et le dimanche midi de 12h à 14h. Le Moulin de St-Laurent, île d'Orléans. Réservation: 829-3888

SPECTACLE

YAYA DIALLO, percussionniste et chanteur Malien et son groupe Kanza. Ce soir, demain et samedi. Grand Dérangement, 30 rue Saint-Stanislas.

GLASS TIGER, Agora du Vieux-Port. Prix d'entrée: \$11.

PLACE ROYALE, Auj. 14h et 16h: Migrations présente «Danses du Québec».

Le Groupe Brise et France Audi, chanteuse. Au Saint-Honoré, 579 Grande-Alle. Tous les vendredis et samedis jusqu'au 5 septembre, à 22h.

BERNARD CIMON, jeu. ven. sam. 22h. Pape Georges, 8 rue Cul-de-Sac. Entrée libre. Se termine le 12 septembre.

SON DEL PACIFICO, Mar. au dim. Bar l'A Propos, 598 rue Saint-Jean. Entrée libre. Se termine dim.

VERNISSAGE

GALERIE DU MUSÉE, 24 boulevard Champlain, Québec. Vernissage aujourd'hui 17h, de l'exposition de peintures récentes de Bruce Parsons qui se tiendra jusqu'au 4 octobre. Les heures d'ouverture de la galerie sont les mercredis, samedis et dimanches de 12h à 18h et les jeudis et vendredis de 12h à 20h30. L'entrée est libre.

POUR LES ENFANTS

BIBICHE, opérette. Spectacle quotidien d'animation par la muse de Québec sous la direction de Bernice Poitras-Allard. Avec Paul Allard, Caroline Tremblay, Fabrice Tremblay et Agnès Zacharie. Tous les jours 11h30 et 14h15. Sur une scène extérieure, aménagée sur les pelouses du futur pavillon du Saint-Laurent, à proximité du stationnement nord de l'Aquarium de Québec. Relâche les jours de pluie. Se termine le 6 septembre.

A SURVEILLER

Inscriptions

- Les inscriptions pour les cours de «Couture de base» du mardi après-midi et du lundi soir ainsi que pour les cours de «coupe à plat» du mercredi soir auront lieu au Centre Mgr Bouffard, 680 Ste-Thérèse, le 29 août de 9h à 12h et les 31 août et 1er septembre de 18h30 à 20h30. Des inscriptions à des cours de «Couture-atelier» et «Couture de base» auront également lieu au Centre des loisirs Montcalm, 265, St-Cyrille ouest, les 2 et 3 septembre de 19h à 20h30. Rens: 681-7598.

- Le gymnase du Collège de Champigny, 1400 route de l'Aéroport, Ancienne-Lorette, commencera ses activités bientôt. Réservations: Benoit Fortin 872-1485.

- Les Ateliers Imagine offrent les cours suivants pour la session d'automne: Arts visuels (dessin, peinture, sculpture, aquarelle, bande dessinée); photographie, ateliers de théâtre, musique, aménagement d'intérieur, illustration graphique, illustration de mode. Les inscriptions se tiennent jusqu'au 15 septembre, au 7 St-Stanislas de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Rens: (418) 692-3992.

- La Société de Tai Chi Taoïste de Québec prend actuellement les inscriptions pour ses cours de la session d'automne. Les 2 et 3 septembre de 19h à 20h30 aux Loisirs Montcalm, 265 boul. St-Cyrille ouest. Rens: 523-6595 ou 522-4951.

- Le Service des Activités culturelles du Cégep François-Xavier-Garneau offre des cours de navigation de plaisance, de graphologie, d'analyse des dessins d'enfants, d'initiation à la décoration, maigrir en santé et fonctionnement du corps. Rens: 688-8310, poste 2334.

- La Maison de la musique de Sainte-Foy offre deux types d'apprentissage: le volet loisir et le volet formation. Les inscriptions auront lieu les 8 et 9 septembre entre 18h et 21h à l'école Rochebelle (Marie-Victorin), rue de Rochebelle. On offre également un cours pour enfants de 3-4 et 5 ans. Il s'agit de rythmique en garderie permettant aux tout petits de vivre la musique de façon active.

- L'Extension de l'Enseignement de l'Université Laval offre un cours de 36 heures aux personnes désirant planifier leur retraite ou en savoir plus sur le phénomène de l'avance en âge. On y traitera de la conservation de la santé, l'adaptation psycho-sociale à l'avance en âge et à la vie de retraite, les secours financiers et légaux, les services communautaires. Rens: 656-3202.

Les Joncas
Le Comité provisoire de l'Association des Familles Joncas d'Amérique invite tous les Joncas (Junqua) de la Région de Québec intéressés à la généalogie à communiquer avec le secrétaire de ce comité en vue d'une rencontre: Louis-Philippe Joncas, 639 rue Lesage, St-Vincent-de-Paul, Laval. H7E 2Y6. Rens: 661-4307.

Journée de congé aux Archives
Tous les bureaux et les services au public des Archives nationales du Québec (ANQ), situés au pavillon Casault, cité universitaire, seront fermés pour la journée, vendredi. Les activités reprendront normalement lundi.

Une supplémentaire pour Aznavour
Les billets pour les deux spectacles de Charles Aznavour au Grand-Théâtre de Québec s'envolent si rapidement qu'une supplémentaire a été ajoutée. Elle aura lieu le 10 septembre et les billets sont déjà en vente.

..et une visite à une galerie d'art
Charles Aznavour profitera également de son court séjour à Québec pour se rendre quelques heures à la galerie Michel de Kerdour afin de rencontrer le public et de faire une présentation de Claude Valérie un peintre qu'il connaît et apprécie. On pourra donc rencontrer ces deux artistes le 11 septembre à 16h, à la galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

Cirque de Moscou
Le Cirque de Moscou voit aussi ses billets s'envoler rapidement. Il faut donc se hâter de s'en procurer si l'on veut assister à ce spectaculaire événement. On rappelle que les représentations auront lieu au Colisée de Québec, du 23 au 27 septembre, du mercredi au vendredi 19h30, le samedi à 15h et 19h30 et le dimanche Dim. 13h. Prix d'entrée: \$12,50; \$10,50; \$9,50.

Voulez-vous jouer

RF1
avec Radio France Internationale

et LE SOLEIL?

Pour être sélectionné(e), envoyez votre définition personnelle du mot "FRANC"

Les auteur(e)s des meilleures définitions seront récompensé(e)s (sacs de voyages, sacs 'reporter', abonnements au Soleil) et participeront à l'émission-jeu de RF1 "Carré d'As", les 2, 3 et 4 septembre, en direct de l'ESPACE FRANCE INTERNATIONAL, implanté à Québec à l'occasion du sommet francophone, à l'entrée des Plaines d'Abraham, près du Parlement.

COUPON-RÉPONSE

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉL. BUR.: _____ RÉS.: _____ PROFESSION: _____

VOTRE DÉFINITION DU MOT "FRANC": _____

À retourner avant le **lundi 31 août** à: **GRAND JEU RADIOPHONIQUE LE SOLEIL — RF1 LE SOLEIL, C.P. 15 800, Québec, Qué. G1K 8A8**

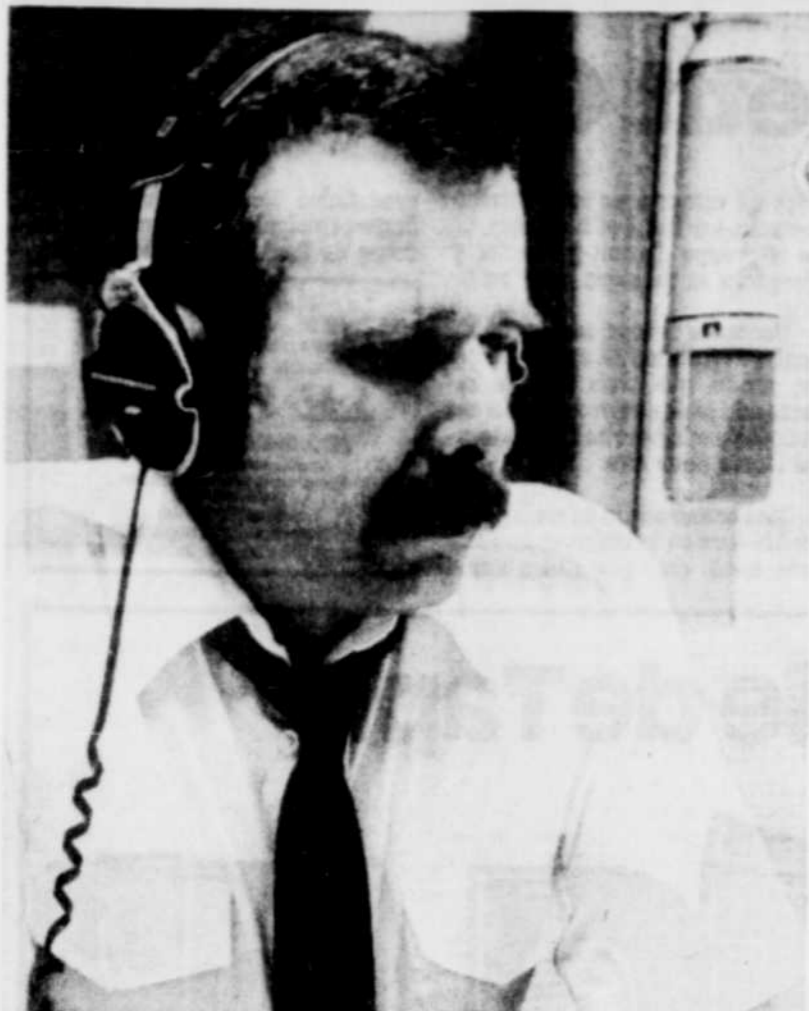
Le Cinéma Quatre Saisons

CINQ SOIRS PAR SEMAINE

En semaine 19 h 30
Le week-end 20 h

QUÉBEC
SUPER CABLE
2 13
CFAP-TV

Télévision Quatre Saisons
ON GRANDIT ENSEMBLE



CHRC se classe deuxième derrière CJMF mais André Arthur, lui, reste en tête avec son émission matinale

Sondage BBM de l'été CJMF-FM franchit le mur du son avec 500 000 auditeurs

Le mur du son vient d'être franchi. Pour la première fois à Québec, la station radiophonique CJMF-FM a dépassé largement le cap du 500 000 auditeurs selon le sondage BBM d'été.

obtient une moyenne de 109 700 auditeurs au quart d'heure durant son émission matinale (de 6h30 à 10h). Mais le « zoo » continue de grignoter cette avance en obtenant 101 000 de moyenne, alors qu'au sondage du printemps l'équipe de CJMF décrochait 82 100 auditeurs, contre 101 300 pour André Arthur.

Faits saillants

Le sondage d'été réservait des surprises aux autres stations:

● CBV-AM a dégringolé, en passant du 5e au 7e rang dans le marché central de Québec. Robert Gillet a été devancé par Denys Beaumont de CITF-FM au troisième rang comme morningman, dans l'ensemble du territoire. Il obtient une moyenne de 15 400 auditeurs au quart d'heure contre 22 100 au sondage du printemps. Mais il demeure troisième dans le marché central de Québec, au Matin de CBV.

● CKCV qui fait maintenant dans la formule « souvenir », est la seule station AM qui ait gagné des points dans la région de Québec. CFLS a accentué sa dégringolade (41 500 au printemps et 35 500 maintenant). Il n'y a plus que 1100 auditeurs en moyenne branchés sur l'émission matinale de CFLS.

● CJRP fait aussi très mauvaise figure à Québec (de 139 200 à



573 200 auditeurs ont capté la station durant au moins un quart d'heure par semaine dans l'ensemble du territoire de diffusion. CHRC qui rayonne moins loin que CJMF a été écoutée par 368 300 auditeurs.

Fait plus important encore, CJMF-FM a battu pour la première fois CHRC dans le « marché de Québec », c'est-à-dire dans la région où toutes les stations sont captées... et sondées. Elle obtient 256 000 auditeurs, contre 243 100 pour CHRC.

Toutefois le « zoo matinal » devra encore faire quelques dents avant de dévorer le tigre Arthur qui



Gilles Parent, l'animateur du Zoo, est un des artisans du succès que remporte CJMF-FM depuis deux ans.

95 900), mais gagne des points dans l'ensemble du territoire. Le morningman Pierre Poitras perd 8 000 auditeurs en moyenne au quart d'heure (de 19 200 à 11 000).

● À l'opposé, comme il est coutume l'été a été favorable aux stations FM. C'est à la même période l'an dernier que CJMF a pris les devants du peloton pour la première fois.

CITF remonte la pente et se maintient au 3e rang dans le marché central. CHIK-FM a gagné plus de 15 000 auditeurs dans le marché central et devance maintenant CHOI-FM au 5e rang.

CBV-FM est passé de 49 800 à 60 400 auditeurs dans l'ensemble de son territoire de diffusion.

SONDAGE BBM

Position des stations

Position dans le marché central où toutes les stations sont sondées dans le même territoire de diffusion.

	Été 87	Print. 87	Hiver 87
1- CJMF-FM	256 000	234 700	234 900
2- CHRC	243 500	262 100	267 300
3- CITF-FM	163 300	146 300	171 100
4- CJRP	95 900	139 200	113 300
5- CHIK-FM	83 300	67 800	80 900
6- CHOI-FM	78 000	75 400	88 100
7- CBV-AM	74 800	89 600	104 400
8- CKCV	74 200	72 600	64 800
9- CFLS	35 500	41 500	42 500

Écoute au quart d'heure/semaine

Écoute des stations au moins un quart d'heure/semaine sur l'ensemble de leur territoire de diffusion (rayonnement total).

	Été 87	Print. 87	Hiver 87
1- CJMF-FM	573 200	456 700	451 900
2- CHRC	368 300	407 800	387 200
3- CJRP	246 400	237 300	233 000
4- CITF-FM	243 900	229 300	252 900
5- CHOI-FM	155 300	154 200	160 100
6- CHIK-FM	141 200	126 600	135 600
7- CKCV	109 500	85 200	74 200
8- CBV-AM	82 000	112 300	130 100
9- CFLS	57 400	67 000	73 900

Émissions-locomotives du matin

Émissions-locomotives matinales. Moyenne d'auditeurs au quart d'heure (du lundi au vendredi).

	Été 87	Print. 87	Hiver 87
1- CHRC	109 700	101 300	95 900
2- CJMF-FM	101 000	82 100	83 900
3- CITF-FM	18 600	14 600	16 600
4- CBV-AM	15 400	22 100	20 500
5- CJRP	11 000	19 200	15 500
6- CKCV	7 800	2 600	1 900
7- CHOI-FM	3 300	4 000	6 600
8- CHIK-FM	2 900	4 000	3 700
9- CFLS	1 100	2 800	1 300

* Moyenne au quart d'heure calculée pour la durée totale de l'émission de André Arthur (de 6h45 a.m. à 10h a.m.).

Action Réaction

DU LUNDI AU VENDREDI 18h

avec **Pierre Lalonde**

Le jeu de mots le plus populaire au Québec.

JEUNE SE
ACTION
REACTION

RMULE
IGNANTE
CARTE
N
G

QUÉBEC
SUPER CABLE
2 13
CFAP-TV

Télévision Quatre Saisons
ON GRAND ENSEMBLE

Les réactions des « bolés » et des autres...

« On ne marchera pas sur les mains pour gagner des auditeurs ».

M. Clément Tardif, directeur des programmes à CHRC, n'était pas estomaqué hier, face aux résultats impressionnants du sondage BBM qui place CJMF-FM en tête dans la région métropolitaine de Québec. « On fait de la radio pour un public adulte qui veut des services et de l'information. La diminution de l'été est un phénomène normal. »

« Quant au rayonnement total de la station, là où CJMF a franchi le cap du 500 000, il s'explique par une raison technique majeure: l'antenne du Mont Belair lui permet d'atteindre des régions (Trois-Rivières, Sainte-Croix de Lotbinière), où CHRC n'est pas captée. »

« Il est hors de question de changer de format ou de modifier la grille », ajoute-t-il. Nous ne sommes pas intéressés à aggraver l'auditeur qui veut des services et de l'information.

Les « bolés »

Sur les ondes de CJMF-FM, hier, on avait l'impression d'entendre toute une classe de « bolés » qui se pétaient les bretelles en même temps en recevant leur bulletin scolaire.

Le directeur Claude Thibodeau a extrait toutes les données du BBM prouvant que CJMF n'est pas qu'une station pour « culottes courtes ». Même si le gros de sa

clientèle se retrouve chez les 18-24, elle a fait des gains remarquables chez les 25-49 ans.

...et les autres

À CITF, le directeur Marc Lachance jubile: « notre auditoire est fidèle. Nous conservons 11,7 pour 100 des heures d'écoute. »

« On vient de passer dans la première moitié du peloton. Nous sommes en avant de CHOI dans tous les paramètres importants », dit Michel Audy de CHIK.

À CBV, qui a chuté de la 5e à la 7e place dans le marché de Québec, on s'est consolé avec les bonnes performances obtenues au FM. Le glissement des auditeurs vers le FM a bénéficié à Radio-Canada, comme aux autres. Si Robert Gillet est passé au quatrième rang, dans le marché total, il reste bon troisième dans la région de Québec, a commenté Michel Gariépy, directeur de la radio. Mais il est évident que certains chiffres nous déçoivent.

À CKCV, seule station AM en ascension, on célébrait le gain de 24 000 auditeurs. « 100 000 auditeurs, dans notre grand territoire de diffusion, c'était un seuil psychologique. Nous avons atteint 109 500 a dit Serge Cloutier. Il y a deux ans et demi qu'on n'avait pas aussi fait bonne figure. »

De quoi chasser les mauvais souvenirs!

LA MAISON DESCHÊNES

INTRIGUE, DRAME, AMOUR, PASSION, POUVOIR, JALOUSIE, HAINE, VENGEANCE, DÉSIR, SÉDUCTION, OBSESSION, PROVOCATION, AMBITION, CONSPIRATION, TRAHISON, SCANDALE, ANGOISSE, TRAGÉDIE, BOULEVERSEMENT, DÉSESPER

Du lundi au vendredi à 18h30
Dès le 31 août



MONTREAL CFJP-TV 35 5	QUEBEC CFAP-TV 2 13	SHERBROOKE CFKS-TV 30 5	TROIS RIVIERES CFKM-TV 16 5	HULL OTTAWA CFGS-TV 49 5	JONQUIERE-CHICOUTIMI CFRS-TV 4 7	VAL D'OR CFVS-TV 25 6	ROUYN-NORANDA CFVS-TV1 20 5	SIMOUSSI CJPC-TV 18 9
-----------------------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Vis ta vinaigrette s'en vient au Petit Champlain



Le Théâtre Petit Champlain ouvrira sa saison avec la comédie musicale « Vis ta vinaigrette » qui met en vedette Marc Drouin.

Septembre rythmé au Grand Dérangement

Le mois de septembre verra se succéder les rythmes les plus divers dans la petite salle du Grand Dérangement, dans le Vieux-Québec.

par Louis TANGUAY

En effet, en plus des activités reliées à *L'univers littéraire francophone*, programmées pour les deux fins de semaine à venir, une demi-douzaine de spectacles animeront cette scène, d'ici la fin du mois prochain.

Ce soir, le lancement de la revue *Bambou* (que l'on présente comme la revue de la nouvelle bande dessinée d'ici) sera marqué par un événement musical « jazz-conga » mettant en présence André Hamel, Alain Bédard, Ibrahim et Jean Archambeault.

A compter de demain et jusqu'à samedi, le percussionniste d'origine malienne Yaya Diallo vient illustrer la fusion entre les rythmes traditionnels et les sonorités contemporaines.

Mardi et mercredi prochains, un groupe originaire de Québec, maintenant établi à Montréal, Mi-rrior, viendra présenter un spectacle privilégiant une musique instrumentale progressive.

Ce sera ensuite au tour de Genevieve Paris de venir interpréter, les 3, 4 et 5 septembre, ses chansons qui n'ont presque plus besoin de présentation, pas plus que sa voix riche et son talent de musicienne.

Nouveautés

La semaine d'après, les mardi et mercredi, 8 et 9 septembre, un quatuor formé à Edmonton, en 1984, le Junior Gone Wild, prendra la relève avec son rock inspiré des années 60.

Viendra ensuite, un spectacle de nouvelle musique brésilienne avec Sunder Satranga accompagné de cinq autres musiciens, les 11 et 12.

Les 18 et 19 septembre, un groupe qui a pour nom Shower Team et pour guitariste invité Rick Hayworth occupera la petite scène.

Enfin, pour trois soirs, les 24, 25 et 26, une chanteuse de plus en plus populaire au Québec, Francine Raymond, présentera principalement les chansons de son premier micro-sillon venu après une longue participation au groupe Hollywood and Vine et une collaboration comme choriste avec plusieurs artistes réputés.

C'est maintenant assuré: la nouvelle saison du Théâtre Petit Champlain débutera avec la comédie musicale *Vis ta vinaigrette*.

par Louis TANGUAY

Les détails de la production seront annoncés au cours d'une rencontre de presse, le 8 septembre, mais les dates sont déjà assurées, soit du 16 au 26 septembre avec relâche le 21, et les billets devaient être mis en vente dès le milieu de la

journée aujourd'hui, dans le réseau Billetech.

Il semble aussi que la distribution du spectacle mettant en vedette Marc Drouin sera la même que celle de la série qui a occupé la scène du Théâtre du Milieu, à Montréal, pendant presque toute la saison, l'année dernière.

Par ailleurs, dans les coulisses du théâtre du quartier du Petit Champlain, on pouvait apprendre hier, que l'imitateur Pierre Verville

fera un retour avec son nouveau spectacle, les 1er, 2 et 3 octobre, et que le groupe d'avant-garde Zar y présentera sa musique du 6 au 8.

Un autre retour sera celui de Nicolas Peyrac, les 29, 30 et 31 octobre, tandis que trois fins de semaines du mois de novembre seront occupées par le spectacle de la tournée *Juste pour rire*.

Une bonne partie du mois de décembre sera enfin réservée au spectacle *Rush*, créé par Gilles Carle,

avec Chloé Sainte-Marie pour vedette principale, dans une mise en scène de Paul Buissonneau.

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

La Factorerie de Tapis

VENTE ÉCLAIR BALANCE DE ROULEAUX

2 JOURS SEULEMENT:

VENDREDI ET SAMEDI, LES 28 ET 29 AOÛT

ÉPARGNEZ JUSQU'À 80% SUR L'INVENTAIRE COMPLET DE NOS BALANCES DE ROULEAUX

FAITES VOTRE CHOIX PARMIS NOTRE PLUS GRANDE SÉLECTION DE TAPIS "SAXONY", "BERBÈRES, TAILLÉS / BOUCLÉS ET PLUSIEURS AUTRES!

SPÉCIAL LÈVE-TÔT	SPÉCIAL LÈVE-TÔT	ÉCHANTILLONS
VENDREDI SEULEMENT, DE 9h à 10h	SAMEDI SEULEMENT, DE 9h à 10h	
4 pi x 12 pi et MOINS	8 pi x 12 pi à 9 pi x 12 pi	4 pi x 12 pi à 5 pi 11 po x 12 pi
9⁹⁹\$ ch.	49⁹⁹\$ ch.	ÉPARGNEZ 60%
LIMITE DE 3 PAR CLIENT. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.	LIMITE DE 1 PAR CLIENT. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.	6 pi x 12 pi à 8 pi 11 po x 12 pi
		ÉPARGNEZ 45%
		9 pi x 12 pi à 19 pi x 12 pi
		ÉPARGNEZ 33%
		JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

La Factorerie de Tapis

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

Satisfaction ou votre argent remis

PLACE LEBOURGNEUF
5500 BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC
622-1430

VILLE DE QUÉBEC ● LAVAL ● ST-LÉONARD ● ST-LAURENT ● BROSSARD ● OTTAWA ● WHITBY ● TORONTO ● SCARBOROUGH ● NORTH YORK ● MISSISSAUGA ● RICHMOND HILL ● HAMILTON
● THUNDER BAY ● STONEY CREEK ● KITCHENER ● SUDBURY ● LONDON ● ST. CATHARINES ● CALGARY ● EDMONTON ● VANCOUVER ● VICTORIA ● HOUSTON

carrières et professions

COMPOSEZ **647-3270**
OU ÉCRIVEZ À
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE,
C.P. 1547,
QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication, jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

PHARMACIEN(NE)
à temps partiel
demandé(e)
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 67
Succ. St-Sauveur, Québec
G1K 6V7

GÉRANT(E) DE PRODUCTION

Une importante charcuterie de Québec est à la recherche d'un(e) candidat(e) dynamique et ambitieux(euse) possédant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la charcuterie et supervision.

Il (elle) aura la responsabilité globale des opérations de notre usine à Magog et plus spécifiquement il (elle) s'occupera de:

- Rendement du personnel (moral des employés)
- Contrôle et amélioration de l'efficacité et rendement
- Planification de production
- Contrôle des inventaires
- Administration de son budget.

Il (elle) relève directement du vice-président opérations et aura sous sa responsabilité une cinquantaine d'employés.

Seules les applications rencontrant les exigences requises seront considérées. Les candidat(e)s intéressé(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

C.P. 212
Québec (St-Sauveur)
Qué. G1K 6W3

No 1 à Québec

Caisses enregistreuses **ab**
LE GROUPE AZTEC

un des leaders dans le domaine de la caisse enregistreuse et système informatique, vous offre la possibilité de rejoindre son équipe de vente dynamique pour QUÉBEC et MONTREAL.

Si vous êtes audacieux, si vous aimez le public et l'argent, vous êtes de ceux que nous recherchons! Expérience ou non.

3 REPRÉSENTANT(E)S N° 1

Apportez immédiatement votre curriculum vitae en toute confiance avant le 4 septembre pour une entrevue.

Caisse enregistreuse
A.B. Inc.
LE GROUPE AZTEC
Att.: M. Marcel Cardon
670, rue Bouvier, suite 150
Charlesbourg G2J 1A3
Tél.: 622-9123



N.B.: Bienvenue à la COMPÉTITION